Ecole supérieure algérienne des affaires (ESAA)

LES STRATÉGIES DE DÉVELOPPEMENT DU COMMERCE EXTÉRIEUR

■ Le thème des stratégies de développement du commerce extérieur a été au centre d'une rencontre organisée, à Alger, par l'Ecole supérieure algérienne des affaires (ESAA), en partenariat avec l'Université de Dankook (Corée du Sud). Lors de cette rencontre, les participants ont affirmé que les transformations économiques, technologiques et environnementales mondiales requièrent la formulation de nouvelles approches en vue d'améliorer la performance du système du commerce extérieur. Dans ce cadre, les participants ont jugé nécessaire d'analyser les changements structurels en matière de commerce international et leur incidence économique, tout en insistant sur l'importance d'évaluer l'impact des innovations technologiques (intelligence artificielle, commerce électronique ...) sur la compétitivité des entreprises. Cette rencontre a été ponctuée par plusieurs communications animées par des académiciens et des professionnels ayant porté sur l'importance de la diversification des exportations et des partenaires commerciaux, de l'intégration de diverses technologies modernes et de la numérisation dans les opérations du commerce extérieur, outre la présentation d'études comparatives des meilleures pratiques dans ce domaine. Dans une déclaration à la presse, en marge de la rencontre, le directeur de l'ESAA, Noureddine Menani, a expliqué que cette manifestation scientifique visait à trouver des solutions théoriques aux problématiques soulevées en matière de commerce international à l'échelle mondiale. Ce thème s'inscrit en droite ligne dans la mission de l'ESAA en vue de contribuer à la dynamique économique de l'Algérie, à la lumière des mutations mondiales actuelles. Pour sa part, l'ambassadeur de Corée du Sud en Algérie, You Ki-jun, a salué la qualité des échanges scientifiques lors de cette rencontre entre les experts coréens et leurs homologues algériens, soulignant la disposition de la partie coréenne à renforcer ces échanges pour mieux connaître les expériences coréenne et algérienne et approfondir la compréhension de l'approche adoptée par les deux pays. Qualifiant d'"excellentes" les relations économiques entre l'Algérie et la Corée du Sud, l'ambassadeur a rappelé que les deux pays avaient signé, en 2006, un accord de partenariat stratégique qui leur a permis de lancer plusieurs projets de coopération dans divers domaines. Il a, en outre, souligné l'importance de développer le dialogue entre l'Algérie et son pays en vue d'élargir les opportunités de coopération bilatérale notamment dans les domaines économiques.

APS

Conseil de la nation

LE SYSTÈME DE SÉCURITÉ SOCIALE EN ALGÉRIE EST SOLIDE ET PORTEUR D'UNE DIMENSION SOCIALE

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, M. Fayçal Bentaleb, a affirmé, à Alger, que le système de sécurité sociale en Algérie était "solide et porteur d'une dimension sociale, d'équité et de justice".

Répondant aux préoccupations des membres du Conseil de la nation concernant le projet de loi relatif à l'abaissement de l'âge de la retraite dans le secteur de l'éducation, le ministre a expliqué que le système de sécurité sociale dans notre pays était "solide et porteur d'une dimension sociale, d'équité et de justice", ajoutant que ce système "adopté par l'Etat algérien surpasse de nombreux systèmes". Il a souligné, dans ce contexte, que les réformes économiques et politiques engagées par l'Algérie ces dernières années avaient permis de "maintenir l'équilibre du système de sécurité sociale et de réduire le déficit de la Caisse nationale des retraites (CNR)". A cette occasion, M. Bentaleb a mis en avant l'importance d'"élargir l'assiette des cotisations et de résorber le travail informel pour maintenir l'équilibre des caisses de sécurité sociale". S'agissant des catégories bénéficiant de la réduction de l'âge de la retraite parmi les personnels relevant du secteur de l'éducation, le ministre a précisé que la définition des catégories concernées par cette mesure est intervenue "en application de l'article 12 du statut particulier des fonctionnaires appartenant aux corps spécifiques de l'éducation nationale, élaboré en concertation avec la tutelle et ses partenaires". Ce texte intervient également "conformément aux instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, conscient de la place et du rôle de cette catégorie de travailleurs algériens dans l'éducation des générations et la formation des cadres du pays", ajoute le ministre. Pour rappel, les nouvelles dispositions du projet prévoient "l'abaissement de l'âge de la retraite de trois (03) ans par rapport à l'âge légal fixé à 60 ans pour les hommes, leur permettant ainsi de prendre leur retraite à partir de 57 ans", ainsi que "l'abaissement de l'âge de la retraite de trois (03) ans par rapport à l'âge légal fixé à 55 ans pour les femmes, leur permettant de partir à la retraite à 52 ans, sans possibilité de cumuler cette abaissement avec celui prévu dans le cadre de l'éducation des enfants, stipulé dans l'article 8 de la loi sur la retraite".

M. Bentaleb préside la première rencontre nationale sur l'économie sociale et solidaire

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, M. Fayçal Bentaleb, a présidé, à Alger, la première rencontre nationale sur l'économie sociale et solidaire (ESS), organisée en partenariat avec l'Union européenne en Algérie et en collaboration avec le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD). S'exprimant à l'ouverture des travaux de cette rencontre, placée sous le thème "Pour une stratégie nationale de développement de l'économie sociale et solidaire en Algérie", M. Bentaleb a expliqué que l'objectif de cet événement était de "cristalliser une vision nationale commune pour le développement de l'économie sociale et solidaire, qui offre des potentialités prometteuses à même de soutenir le développement durable et de réaliser l'intégration au profit de larges catégories de femmes et de jeunes". Ce modèle économique "incarne les valeurs de solidarité inhérentes à la société algérienne" a-t-il indiqué, un modèle, dit-il, qui repose sur "l'équilibre entre les dimensions lucrative et sociale", en "plaçant l'être humain au centre de ses préoccupations". Dans ce contexte, M. Bentaleb a mis en avant l'intérêt que porte l'Etat algérien pour ce modèle économique, précisant que "les efforts actuels visent à asseoir un cadre juridique et réglementaire unifié, confortant la place de ce secteur vital dans les politiques nationales de l'emploi et du développement". Pour ce faire, M. Bentaleb a invité les experts et les représentants des organismes et secteurs participant aux ateliers à "définir les grandes lignes d'une stratégie nationale intégrée" concernant ce modèle économique. Pour sa part, le ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, M. Noureddine Ouadah, a mis en avant l'importance de créer des plateformes numériques dans le domaine de l'ESS, soulignant la nécessité de "coordonner les efforts entre les secteurs pour renforcer l'accompagnement des projets créés dans ce domaine, notamment au niveau local". De son côté, l'ambassadeur de la Délégation de l'Union européenne en Algérie, M. Diego Mellado Pascua, a relevé l'importance de l'ESS dans le développement, saluant l'intérêt que l'Algérie porte à ce modèle économique, compte tenu de son riche patrimoine et de sa diversité culturelle, qui constituent des piliers importants de ce type d'économie.

R. N.

IATF 2025

M.ZITOUNI SE RÉUNIT AVEC LES PRÉSIDENTS DES SOUS-COMMISSIONS CHARGÉES DES PRÉPARATIFS

P. 2

Transaction D'ALGERIE

Jeudi 3 juillet 2025
N° 4972 Prix : 20 DA
www.Transactiondalgerie.com
www.Transactiondalgerie.DZ
Quotidien national d'information économique

Conseil de la nation

LE SYSTÈME DE SÉCURITÉ SOCIALE EN ALGÉRIE EST SOLIDE ET PORTEUR D'UNE DIMENSION SOCIALE

P. 4

63e anniversaire de la fête de l'indépendance et de la jeunesse

COUP D'ENVOI DE LA DISTRIBUTION DE PLUS DE 192.000 LOGEMENTS À TRAVERS LE PAYS

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed Tarek Belaribi, a procédé mardi à partir de Djelfa, au lancement d'une vaste opération de distribution de plus de 192.000 unités de logement, toutes formules confondues, à travers l'ensemble des wilayas du pays.

P. 3

Energies renouvelables

M.ARKAB S'ENTRETIENT AVEC L'AMBASSADRICE DES PAYS-BAS EN ALGÉRIE SUR LE RENFORCEMENT DE LA COOPÉRATION BILATÉRALE

P. 2

Le ministre des Télécommunications, M. Zerrouki affirme

L'IMPORTANCE DE LA PROMOTION DU PAIEMENT ÉLECTRONIQUE DANS LE CADRE DE LA TRANSITION NUMÉRIQUE

P. 4

Energies renouvelables

M.ARKAB S'ENTRETIENT AVEC L'AMBASSADRICE DES PAYS-BAS EN ALGÉRIE SUR LE RENFORCEMENT DE LA COOPÉRATION BILATÉRALE

Le ministre d'Etat, ministre de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables M. Mohamed Arkab a reçu, à Alger, l'ambassadrice du Royaume des Pays-Bas en Algérie, Mme Anne Elisabeth Luwema, avec laquelle il a discuté des voies et moyens de renforcer la coopération bilatérale, notamment dans le domaine des énergies nouvelles et renouvelables, a indiqué un communiqué du ministère.

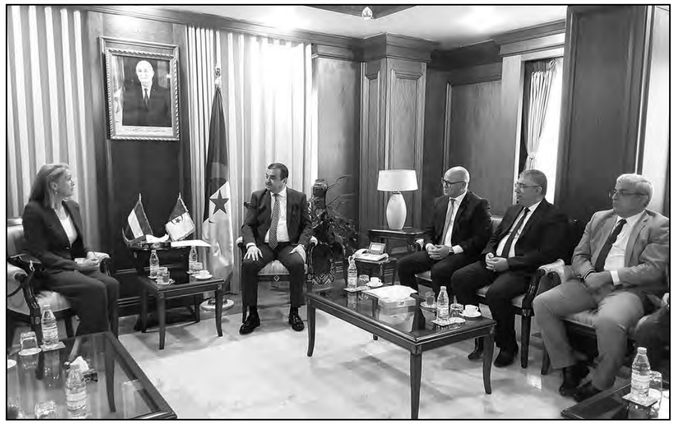

La rencontre qui s'est tenue au siège du ministère en présence du secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Energie, chargé des Energies renouvelables, M. Noureddine Yassaâ et de cadres du ministère, a permis d'échanger les vues sur l'état et les perspectives de la coopération entre les deux pays dans les domaines de l'énergie, des mines et des énergies renouvelables, en mettant l'accent sur la profondeur des relations bilatérales ainsi que la volonté commune d'ancrer un partenariat stratégique, précise-t-on de même source. Lors de cette rencontre, qui a porté essentiellement sur le domaine des énergies renouvelables, notamment l'hydrogène vert, les deux parties ont convenu de renforcer le partenariat entre le groupe Sonatrach et des entreprises néerlandaises activant dans ce domaine. Les projets d'investissement et pilotes lancés par l'Algérie dans le cadre de la mise en œuvre de sa stratégie nationale de transition énergétique ont également été évoqués. Dans ce contexte, M. Arkab a mis en exergue le progrès accompli dans le développement du projet "Vallée de l'hydrogène" (Hydrogen Valley) en Algérie avec l'appui de l'Agence néerlandaise pour les entreprises (RVO), soulignant l'ambition de l'Algérie de jouer un rôle régional central dans la production, le transfert et l'exportation de l'hydrogène vert, mais aussi sa volonté d'attirer les investissements et expertises néerlandaises dans ce secteur. Le ministre a passé en revue les opportunités d'investissement et de partenariat offertes par le secteur, notamment en matière d'hydrocarbures ainsi que dans les projets de production, de transformation et de transfert de l'électricité, mettant l'accent sur le raccordement des centrales solaires photovoltaïques au réseau national ainsi que l'intégration des nouvelles technologies et de la formation des compétences locales. Pour sa part, l'ambassadrice néerlandaise a salué les progrès accomplis par l'Algérie dans le domaine des énergies renouvelables et son engagement en matière de lutte contre le changement climatique. Elle a réaffirmé l'intérêt de son pays à renforcer le partenariat avec l'Algérie dans le domaine des énergies propres, particulièrement l'hydrogène vert, soulignant la complémentarité des expertises et des expériences entre les deux parties dans les domaines de la technologie et de la formation. Les deux parties ont rappelé également la rencontre récente entre le secrétaire d'Etat chargé des Energies renouvelables et la vice-Première ministre néerlandaise, ministre de la Politique climatique et de la Croissance verte, Mme Sophie Hermans, en marge du Sommet mondial de l'hydrogène tenu à Rotterdam en mai dernier, laquelle a constitué une étape importante dans le processus de consolidation de la coopération bilatérale dans ce domaine.

M. Arkab examine les opportunités de coopération et d'investissement avec l'ambassadeur saoudien

Le ministre d'Etat, ministre de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, Mohamed Arkab, a reçu, l'ambassadeur du Royaume d'Arabie saoudite auprès de l'Algérie, Abdullah Bin Nasser Al Bussairy, avec lequel il a examiné les opportunités de coopération et d'investissement entre les entreprises algériennes et saoudiennes dans divers domaines du secteur, indique un communiqué du ministère. La rencontre, tenue au siège du ministère en présence du secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Energie, chargé des Energies renouvelables, Noureddine Yassaâ, et de cadres du ministère, a été l'occasion de réaffirmer la profondeur et la solidité des relations historiques entre l'Algérie et le Royaume d'Arabie saoudite et la volonté politique commune de faire évoluer la coopération bilatérale vers un partenariat stratégique dans les domaines de l'énergie, des mines, des énergies renouvelables et du dessalement de l'eau de mer, précise le communiqué. Au cours des entretiens, les deux parties ont examiné les perspectives de coopération et d'investissement dans divers domaines du secteur, notamment l'exploration et le développement des hydrocarbures, l'industrie pétrochimique, la production et la transformation de l'électricité, l'exploitation et la transformation des ressources minières, les énergies renouvelables et l'hydrogène vert. A cette occasion, M. Arkab a rappelé les partenariats entre Sonatrach et des compagnies saoudiennes comme SABIC et Saudi Aramco, le mémorandum d'entente signé avec Midad Energy en mars 2024 pour le développement de champs gaziers, ainsi que les rencontres bilatérales de haut niveau entre responsables des deux parties pour discuter des possibilités de développement de projets d'exploration et de production communs. Le ministre a, dans ce cadre, assuré que le secteur de l'énergie, des mines et des énergies renouvelables était disposé à accompagner les partenaires saoudiens et à promouvoir la coopération dans des projets d'investissement à valeur ajoutée. Pour sa part, l'ambassadeur saoudien a réaffirmé l'intérêt de son pays pour le renforcement des partenariats d'investissement sur le marché algérien, à la faveur du nouveau cadre juridique et réglementaire encourageant et des potentialités et de la position géographique stratégique de l'Algérie.

A. A.

IATF 2025

M.ZITOUNI SE RÉUNIT AVEC LES PRÉSIDENTS DES SOUS-COMMISSIONS CHARGÉES DES PRÉPARATIFS

Le ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Tayeb Zitouni, a présidé, mardi, une réunion de coordination avec les présidents des sous-commissions chargées des préparatifs de la quatrième édition de la Foire commerciale intra-africaine (IATF 2025), prévue du 4 au 10 septembre prochain au Palais des expositions des Pins maritimes (Alger), indique un communiqué du ministère.

Cette réunion intervient dans le cadre du suivi régulier des préparatifs de cet important événement économique africain, organisé pour la première fois en Algérie, précise le communiqué. Lors de cette réunion, le ministre a passé en revue l'état d'avancement des préparatifs au niveau des différentes sous-commissions, notamment en ce qui concerne l'organisation des espaces, l'accueil, l'hébergement, le transport et l'information, selon la même source. M.Zitouni a, à cet égard, insisté sur l'importance de la coordination entre l'ensemble des intervenants pour assurer une préparation optimale de cet événement, qui constitue une plateforme stratégique pour la promotion des échanges commerciaux entre les pays africains, conclut le communiqué.

APS

PROGRAMME DE JEUDI

TFI

10h30 : Amour, gloire et beauté
11h00 : Les Feux de l'amour
11h45 : Petits plats en équilibre
11h50 : Les douze coups de midi
12h55 : Petits plats en équilibre
13h00 : JT 13h
13h50 : Petits plats en équilibre
13h55 : Météo
14h00 : Plus belle la vie, encore plus belle
14h25 : Enceintes avant l'heure
16h00 : Accusée de meurtre à 17 ans
17h30 : Familles nombreuses : la vie en XXL
18h00 : Tout pour la lumière
18h30 : Ici tout commence
19h10 : Demain nous appartient
19h55 : Météo
20h00 : JT 20h
20h45 : Petits plats en équilibre
20h55 : Météo
21h05 : Petits plats à emporter
21h10 : Le dîner de cons
22h40 : Eurodreams
22h45 : Esprits criminels
23h30 : Esprits criminels

France 2

09h35 : La maison des Maternelles
10h00 : La maison des Maternelles à votre service
10h35 : Consomag
10h40 : Météo Outre-mer
10h45 : Chacun son tour
11h25 : Chacun son tour
11h55 : Tout le monde veut prendre sa place
12h50 : Le maillot à pois, 50 ans au sommet
12h55 : Journal Météo Climat
13h00 : Journal 13h00
13h40 : Journal Météo Climat
13h47 : C'est bon à savoir
13h48 : La p'tite librairie
13h55 : Ça commence aujourd'hui
15h05 : Ça commence aujourd'hui
17h55 : Affaire conclue : la vie des objets
18h00 : Tout le monde a son mot à dire
18h40 : N'oubliez pas les paroles
19h10 : N'oubliez pas les paroles
19h55 : Journal Météo Climat
20h00 : Journal 20h00
20h50 : Journal Météo Climat
20h55 : Meet the Queens, qu'on me ramène mes reines !
20h56 : Ma maison de A à Z
21h00 : Mot de passe : le duel
21h10 : Intervilles
23h25 : Alex Vizorek : Ad vitam

France 3

08h30 : C'est pas le jour le mag de la nuit
09h05 : ICI dans votre région
10h30 : Consomag
10h40 : La vie à vélo
11h10 : Al Dente
11h45 : Météo
11h50 : Outremer.l'info
12h00 : Régions d'ici
12h15 : La p'tite librairie
12h25 : Dans le rétro
12h26 : ICI 12/13
12h55 : Météo à la carte
13h55 : Météo à la carte (la suite)
14h20 : Rex, chien flic
15h05 : Rex, chien flic
15h50 : Rex, chien flic
16h35 : La p'tite librairie
16h45 : Duels en familles
17h20 : Slam
18h05 : Questions pour un champion
18h50 : Journal Météo Climat
19h00 : Consomag
19h01 : La p'tite librairie
19h05 : Dans le rétro
19h10 : Hors la ville
19h15 : ICI 19/20 édition toutes régions
19h50 : Tout le sport
20h10 : Météo régionale
20h20 : Dans le rétro
20h21 : Un si grand soleil
20h40 : Un si grand soleil
21h10 : La doc et le véto
22h40 : La doc et le véto

CANAL+

07h52 : Forêt magique super joyeuse
08h03 : Forêt magique super joyeuse
08h15 : Sarah Bernhardt, la Divine
09h51 : Le deuxième acte
11h08 : A l'ancienne
12h36 : D'autres que moi
12h43 : Jérôme, les yeux dans le bleu
13h34 : Plaine orientale
14h30 : Le Royaume
16h17 : Bleu, un océan de solutions
17h19 : Saturday Night Live
18h29 : Loris Giuliano au boulot
19h43 : Hot Ones
20h23 : D'autres que moi
20h26 : Viendez au Groland
20h46 : Viendez au Groland
21h09 : Yellowjackets
22h02 : Yellowjackets
23h00 : Jérôme, les yeux dans le bleu
23h54 : Juliette au printemps

arte

06h50 : ARTE Journal Junior
06h55 : Italie, un refuge pour hérissons
07h50 : Invitation au voyage
08h35 : Invitation au voyage
09h25 : Guédelon 2 : une aventure médiévale
10h55 : 1985 : Le scandale des vins frelatés
11h40 : Les millions disparus de la RDA : L'affaire Fini la Rouge
12h35 : Constructions animales
13h35 : Sans mobile apparent
15h15 : Seule dans la nuit
17h25 : Invitation au voyage
18h10 : Invitation au voyage
18h55 : Les parcs nationaux du Royaume-Uni
19h45 : Arte journal
20h05 : 28 minutes
20h50 : Le dessous des cartes : l'essentiel
20h55 : Carmen Curlers
21h55 : Carmen Curlers
22h45 : Carmen Curlers
23h40 : Carmen Curlers

M6

06h30 : Incroyables transformations
07h30 : Incroyables transformations
08h35 : M6 Boutique
09h45 : Ça peut vous arriver
11h30 : Ça peut vous arriver chez vous
12h40 : Météo
12h45 : Le 12.45
13h40 : Un jour, un doc
14h50 : Un jour, un doc
15h50 : Un jour, un doc
16h50 : Un jour, un doc
17h30 : La roue de la fortune
18h35 : Le juste prix
19h45 : Le 19.45
20h40 : Nouveau jour
21h10 : Arnaques !
22h10 : Arnaques !
22h55 : Arnaques !

SELECTIONS

TFI — 21h10 : Le dîner de cons

France 2 — 21h10 : Intervilles

France 3 — 21h10 : La doc et le véto

TRANSACTION D'ALGERIE
Quotidien d'information économique
Edité par SARL – SEDI – Coopératif El Feth, Bt 01, Local N°03, Said Hamdine, Alger

Tél.-Fax :023.59.80.43
Tél.-Fax :021.60.96.63
MOBILE :06.61.55.65.92
05.55.03.03.51
Capital social : 100 000 DA
RC : n° 04 B 96-4631
CPA : n° 126 400 135 451153
IF N° : 000416049019446
Article N° : 16040601118

email : transactiondalgerie@yahoo.fr
DIRECTEUR FONDATEUR
DIRECTEUR DE PUBLICATION
Hamache Sid-Ahmed
Tél. Fax.: 021 60 96 63
IMPRESSION
SIA Alger

PUBLICITÉ
«POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A:l'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité » Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.
■ Téléphone :020.05.20.91/020.05.10.42
■ Fax : 020.05.11.48/020.05.13.45 020.05.13.77
■ E-mail: agence.regie@anep.com.dz
■ programmation regie@anep.com.dz
■ agence.oran@anep.com.dz
■ agence.annaba@anep.com.dz
■ agence.ouargla@anep.com.dz
■ agence.constantine@anep.com.dz

On a essayé la Porsche 911 la plus désirable du moment !

Associer la liberté qu'évoque les années 1970 avec celle de la conduite à ciel ouvert, c'est le pari de la Spirit 70, qui offre le plein de bonne humeur. Voilà un futur collector limité à 1 500 exemplaires qu'on rêverait d'avoir dans son garage cet été. L'humoriste Florence Foresti avait joliment résumé les besoins des hommes dans un sketch, il y a déjà quelques années : "une vache, une patate… et une Porsche !" Et quand on parle sportive de Weissach, évidemment c'est à la 911 à laquelle on pense. LA Porsche que tout amateur(trice) de conduite rêve de conduire et/ou de posséder une fois dans sa vie. La plus sexy du moment s'appelle Spirit 70, la dernière série limitée de la marque, Porsche étant coutumier de ces productions en petite série en 2020, la 911 Targa Heritage Edition honorait les années 50 quand, en 2022, la 911 Sport Classic rendait hommage aux années 1960. Techniquement, la Spirit 70 est une 911 cabriolet Carrera GTS, celle-là même qui se distingue par un 6-cylindres à plat doté d'une hybridation typée performance. Avec, au menu, pas moins de 541 ch et 610 Nm de couple disponibles.

Un sacré look qui se voit de loin

Pour évoquer les seventies, synonyme de pantalon "pattes d'eph", de musique disco, des premières limitations de vitesse et des débuts de la ceinture de sécurité obligatoire, la Spirit 70 se distingue, d'abord, par ses couleurs. Livrée d'origine en "Olive Neo", un vert étonnant rendant hommage aux couleurs en vogue à l'époque, cette 911 propose un nuancier de plus de 130 teintes exclusives ! Chacune facturée 10 548 Û dont cet orange qui se voit de loin. En outre, la carrosserie est soulignée par des jantes à cinq branches rappelant les Fuchs des 911 que tout le monde s'arrachait à cette période. Les roues s'ornent, aussi, du logo Porsche historique de 1963, que l'on retrouve sur le capot et le volant. Le plus spectaculaire reste les stickers sur les portières et le capot, dont on peut se passer si on n'aime pas. Avec, au-dessus du spectaculaire "911", les "safety stripes", ces bandes de sécurité dont certaines voitures de sport étaient équipées afin d'accroitre leur visibilité dans les rétroviseurs lorsqu'elles arrivaient à grande vitesse sur l'autoroute ou sur circuit.

Un habitacle psychédélique grâce au "Pascha"

À bord, c'est la sellerie "Pascha" qui crée l'ambiance. Apparu sur la 928 née en 1978, ce motif mêle des carrés de différentes tailles suggérant un drapeau à damier flottant au vent. "Notre" Spirit 70 en use et abuse dans l'habitacle. On retrouve ce motif sur les sièges, y compris le dos des dossiers avant, les contre-portes et même le bandeau courant sous l'écran central. Seule fausse note, la teinte vert/grise du Pascha ici présente ne matche guère avec l'orange de la carrosserie. La seule alternative proposée officiellement est noir/gris. Mais pas de panique. Si une autre teinte du Pascha vous fait envie, le département personnalisation vous aidera moyennant finance… sans que le prix nous ait été divulgué.

Derrière la nostalgie, une authentique catapulte

Au contraire, la Spirit 70 n'est rien moins qu'une Carrera GTS. Variante qui inaugure une hybridation à la sauce Porsche, où la performance et le plaisir de conduire priment sur la sobriété. A l'usage, d'ailleurs, impossible de remarquer que cette 911 embarque deux moteurs électriques - l'un dans la boîte de vitesse, l'autre dans le turbo. L'allemande ne propose aucune phase de roulage 100% électrique et pas un bruit de machinerie électrique n'est audible en usage courant, même capote rangée. Et quand l'envie vous prend de solliciter le six-à-plat, les vocalises du 3,6 l turbo couvrent tout le reste… sachant que, de toute façon, au volant, on est trop occupé pour se concentrer sur les éventuels sifflements du moteur électrique de 54 ch intégré à la transmission.

Une personnalité toujours aussi attachante

Mais cette 911 s'apprécie aussi en usage tranquille, l'honnête protection au vent - merci au filet à déploiement électrique - se conjuguant avec un confort de suspension plutôt honorable avec l'amortissement piloté. Autant dire qu'on ferait bien son quotidien de cette envoûtante 911, malgré quelques "détails" négligés. Comme le démarrage désormais assuré par un bouton Start/Stop basique ou la position très droite imposée par les deux petites places arrière. Toutefois, nul doute que cette 911, au gabarit désormais imposant (la dernière génération affiche 34 cm de plus que l'originale), stupéfierait tous les gentleman-driver des années 1970 par sa facilité de conduite déconcertante et ses performances inimaginables à l'époque. Reste à assumer les exigences financières de la Spirit 70, dont les 1 500 exemplaires prévus s'affichent 247 200 Ûavant les indispensables personnalisations et le malus CO2 de 70 000 Û.

Automobile magazine

Nouveau Nissan E-Power

La promesse d'un moteur sobre comme un diesel et souple comme une électrique

■ Nissan dévoile la troisième génération du système E-Power. Techniquement, il s'agit toujours d'un véhicule électrique puisque seul l'électromoteur entraine les roues. Le bloc essence, lui, subit quelques changements pour gagner encore en efficience. Mais n'a-t-on pas atteint les limites de cette technologie, alors que les ventes de pures électriques reprennent du poil de la bête en Europe ? D'abord proposée au Japon notamment sur la Note, la motorisation E-Power a rapidement fait son chemin en Europe, sur Qashqai et X-Trail. Au point de devenir importante dans les ventes : 33 % du mix sur le Qashqai et plus de 65 % sur le grand X-Trail. Autant dire que cet ensemble hybride est populaire chez nous.

Un E-Power vraiment nouveau ?

L'actuelle version de l'E-Power était déjà intéressante sur le Qashqai mais le constructeur japonais a voulu mettre à jour son bloc. Il faut dire que les objectifs CO2 se durcissent, et vu les chiffres de ventes de ces modèles (près d'un quart de million d'E-Power déjà écoulés en Europe…), chaque gramme compte pour Nissan. Plus précisément pour sa branche britannique, puisque cet E-Power de troisième génération fait sa première mondiale en Europe. Avant même le Japon. Nissan a joué sur les deux fronts pour améliorer le rendement. Le moteur thermique, qui reste un quatre cylindres 1.5 turbo de 158 ch. Un bloc qui reçoit un nouveau turbocompresseur plus gros et surtout une modification de la chambre de combustion : si la cylindrée ne bouge (quasiment) pas, il faut noter une augmentation de la course des pistons. Ceci afin de gagner un peu de couple à bas régime, notamment pour les relances. Au total, le nouveau E-Power développe 330 Nm et 205 ch... uniquement en mode Sport ! La partie électrique est quant à elle totalement nouvelle.

Une Nissan E-Power moins gourmande

Il faut ajouter à ces changements mécaniques des évolutions aéro : nouveaux déflecteurs au niveau des roues arrière, meilleure intégration de l'échappement et des silencieux sous la caisse, travail sur les trains roulants, tout est fait pour optimiser la consommation. Selon Nissan, ces gains permettraient de faire passer la consommation du Qashqai E-Power de 116 à 102 g/km sur cycle d'homologation, soit 4,4 l/100 km. Et Nissan est allé tester ces chiffres sur un test produit par l'ADAC, plus poussé que l'homologation WLTP. De bon augure, avant que ce Qashqai passe entre nos mains pour les mesures. Des gains probablement issus de la finition la moins équipée et donc la moins lourde, mais le gain est tout de même important. A celui-ci s'ajoute une réduction du bruit pouvant atteindre 5 dB à bord, notamment grâce à un moteur thermique plus silencieux et qui tourne moins vite.

Pourquoi chercher à reproduire la conduite électrique ?

Lors de la présentation, un de mes confrères a demandé à Nissan quels étaient les bénéfices réels d'un système comme l'E-Power en face d'un full hybride classique dans lequel le moteur thermique peut entrainer les roues. Et les ingénieurs présents ont été plutôt évasifs à ce sujet... Mais il faut reconnaître qu'un moteur thermique uniquement utilisé dans le cadre d'une génératrice de courant est à 100 % optimisé pour cet usage. Il est donc plus facile de travailler sur l'efficience de l'ensemble. Nissan annonce d'ailleurs un rendement de 42 % pour le bloc thermique 1.5, ce qui est dans la moyenne plutôt haute, sans pour autant constituer un record historique. In fine, Nissan continue d'expliquer que l'idée de l'E-Power est d'offrir les sensations de conduite d'une vraie électrique sans les contraintes inhérentes comme la recharge : "Pour de nombreux automobilistes, le passage au tout électrique suscite encore des interrogations : recharge, autonomie, infrastructures… c'est là que la technologie e-POWER se distingue pour lever ces freins et favoriser une transition en douceur vers le 100% électrique.

Automobile magazine

63e anniversaire de la fête de l'indépendance et de la jeunesse

COUP D'ENVOI DE LA DISTRIBUTION DE PLUS DE 192.000 LOGEMENTS À TRAVERS LE PAYS

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed Tarek Belaribi, a procédé mardi à partir de Djelfa, au lancement d'une vaste opération de distribution de plus de 192.000 unités de logement, toutes formules confondues, à travers l'ensemble des wilayas du pays.

Le ministre a donné le coup d'envoi de la distribution de 192.318 unités de logement de différentes formules à travers tout le territoire national, depuis la grande salle de conférences de l'Université Ziane-Achour de Djelfa, dans le cadre des festivités célébrant le 63e anniversaire de la fête de l'indépendance et de la jeunesse. Il a annoncé, à l'occasion, la pose de la 1ère pierre de réalisation de 162.736 unités de logement dans le cadre du programme 2025, en plus des préparatifs pour le lancement de la construction de 200.000 logements dans le cadre du programme AADL 3, dont toutes les études techniques ont été finalisées. M. Belaribi a, également, révélé la création de 47 pôles urbains dans e 38 wilayas du pays sur une superficie globale de 34.000 hectares. Il a annoncé le lancement des chantiers de 16 nouveaux pôles urbains dans 16 wilayas, à savoir Djelfa, Blida, Oran, Mascara, Relizane, Chlef, Tipasa, Jijel, Tlemcen, Constantine, Skikda, Souk Ahras, Bordj Bou Arreridj, Sétif, Boumerdes et Tissemsilt. Le ministre a souligné la distribution, entre 2020 et 2024, grâce à une "volonté politique forte et une dynamique gouvernementale intégrée", de 1,7 million d'unités de logement (toutes formules confondues) à travers l'ensemble des wilayas du pays. Il a qualifié cette opération de "réalisation sans précédent", avant de noter que le financement de la réalisation de ces logements a été assuré à 100% par le Trésor public. Il a rappelé, à cet effet, les engagements du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, portant sur la réalisation de deux (2) millions d'unités de logements à travers le pays durant la période 2025-2029. La mise en œuvre de ce programme "nécessite la conjugaison des efforts, car la transformation urbaine que connaîtra l'Algérie ne peut être dissociée de la vision nationale globale, ayant insufflé l'idée de création de nouveaux pôles urbains à travers le pays", a insisté M. Belaribi. Il s'agit là d'un "choix stratégique de l'Etat algérien, traduisant sa vision d'avenir pour consacrer un équilibre régional et accompagner les mutations démographiques", a-t-il précisé, en outre. Par ailleurs, le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville a procédé, à l'occasion de sa visite à Djelfa, au lancement du projet d'aménagement du pôle urbain "Bahrara", s'étendant sur une superficie de 734 hectares du chef-lieu de wilaya et englobant 38.000 unités de logements. Il a également supervisé, en compagnie des autorités locales, la distribution d'un échantillon de décisions d'attribution de logements de différentes formules.

Distribution de plus de 3.000 logements de diverses formules à Alger

Le wali d'Alger Mohamed Abdennour Rabhi a présidé, mardi, la cérémonie de distribution de 3.117 logements de différentes formules, dans le cadre de la célébration du 63e anniversaire de la Fête de l'Indépendance. Ces logements se répartissent comme suit: 970 unités dans la formule logement public locatif (LPL), 1.477 unités dans le cadre du logement promotionnel aidé (LPA), 460 unités du logement social participatif (LSP), et 210 unités dans le cadre de l'éradication de l'habitat précaire. La cérémonie de remise des clés et des décisions d'attribution s'est déroulée en présence des bénéficiaires et de leurs familles, ainsi que des autorités locales. Dans son allocution à cette occasion, le wali d'Alger a souligné que cette opération s'inscrivait dans le cadre de la tradition instaurée par le président de la République M. Abdelmadjid Tebboune, visant à apporter la joie aux citoyens lors des fêtes nationales et religieuses, mettant en avant le caractère social de l'Etat en matière du logement. Cette opération marque une nouvelle étape dans l'engagement de l'Etat à améliorer le cadre de vie des citoyens, a-t-il ajouté, annonçant que le programme de logements enregistré au niveau de la wilaya s'élève à près de 40.000 unités, toutes formules confondues, sans compter le quota attendu dans le cadre du programme AADL 3. Le wali a, par là même, salué les valeurs de sacrifice et de dévouement symbolisées par la Fête de l'Indépendance, rendant un vibrant hommage à la mémoire des chouhada et des moudjahidine.

A. S.

Bourse d'Alger

INTRODUCTION DES OBLIGATIONS DE L'ALC D'UN MONTANT DE 3 MILLIARDS DA

Les obligations émises par la société Arab Leasing Corporation (ALC) ont été officiellement introduites à la Bourse d'Alger, pour un montant global de 3 milliards DA, destinées exclusivement aux investisseurs professionnels.

Cette opération a été autorisée après l'obtention du visa de la Commission d'organisation et de surveillance des opérations de bourse (COSOB). Elle porte sur l'émission de 300.000 obligations ordinaires d'une valeur nominale unitaire de 10.000 DA, avec une maturité de cinq ans et un taux d'intérêt fixe annuel de 5,65%. La cérémonie de dépouillement des souscriptions à cet emprunt obligataire a eu lieu le 2 juin dernier, avec la levée des fonds dès le 4 juin, tandis que la date butoir de l'échéance est fixée au 4 juin 2030. L'emprunt a été intégralement souscrit pour un montant total de 3 milliards DA, dont 2,15 milliards DA par des établissements bancaires et 850 millions DA par des investisseurs professionnels. A cette occasion, le Directeur général de la société, Abdelhakim Djebarni, a affirmé que cette émission obligataire sur le marché secondaire de la bourse "constitue une étape clé dans notre stratégie de croissance, en consolidant notre solidité financière et en réaffirmant notre rôle dans le financement des entreprises algériennes". Cette opération illustre la volonté de la société de dynamiser le marché des valeurs mobilières en Algérie et de développer ses services en matière de financement, notamment en faveur des PME. Créée en 2001, ALC est la première société de leasing fondée en Algérie. Elle propose aux opérateurs économiques nationaux des solutions de financement adaptées à leurs besoins. Son capital est détenu par quatre institutions actionnaires: Bank ABC-Algérie, la CNEP-Banque, TAIC (The Arab Investment Company), ainsi que des investisseurs privés.

APS

Le ministre des Télécommunications, M. Zerrouki affirme

L'IMPORTANCE DE LA PROMOTION DU PAIEMENT ÉLECTRONIQUE DANS LE CADRE DE LA TRANSITION NUMÉRIQUE

Le ministre de la Poste et des Télécommunications, Sid-Ali Zerrouki, a souligné, à Aïn Temouchent, que la priorité de son département ministériel était la promotion du paiement électronique, dans le cadre de la transition numérique et de la nouvelle approche du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

Lors d'une visite de travail et d'inspection dans la wilaya, le ministre a souligné que " la priorité du secteur est de vulgariser le paiement électronique, à travers le lancement, mardi, de l'opération de paiement via QR Code, en plus des applications comme BaridiMob et de la carte de paiement Edahabia". M.Zerrouki a précisé, dans une déclaration, que la promotion du paiement électronique " s'inscrit dans le cadre d'un tournant stratégique vers la transformation numérique, conformément à la vision du président de la République, qui vise à projeter l'Algérie vers un avenir prospère avec une économie comparable à celle des pays développés ". Le ministre a également indiqué que son département œuvre à l'extension du réseau de distributeurs automatiques de billets (DAB) à travers tout le territoire national, afin de réduire la pression sur les bureaux de poste, ajoutant que 300 nouveaux DAB seront déployés, dès la semaine prochaine. Par ailleurs, de nouveaux services seront annoncés par Algérie Poste, à partir de la semaine prochaine, dans le cadre de l'amélioration continue des prestations fournies aux citoyens. Le ministre a, par ailleurs, salué le taux de couverture postale enregistré dans la wilaya d'Aïn-Temouchent, qui se distingue au niveau national avec un bureau de poste pour 6.000 habitants, alors que la moyenne nationale est d'un (1) bureau pour 10.000, voire 11.000 habitants. M.Zerrouki a également inspecté les travaux d'aménagement et d'équipement du centre de repos des travailleurs du secteur situé dans la commune d'Ouled Kihal, ainsi que le siège de la Recette principale de la poste de la ville d'Aïn Temouchent. Il a aussi présidé, en compagnie des autorités locales, la cérémonie de distribution de 350 logements de différentes formules, dans le cadre des festivités commémoratives du 63e anniversaire de la Fête de l'indépendance et de la jeunesse. Le programme de la visite prévoit également une réunion de coordination avec les employés et les cadres du secteur de la poste et des télécommunications, note-on.

T. A.

OOREDOO ACCOMPAGNE LA 4e ÉDITION DE LA CARAVANE NATIONALE "UN JEUNE, UNE IDÉE"

■ Fidèle à son engagement envers la jeunesse et l'innovation, Ooredoo accompagne le 72H d'entrepreneuriat en Algérie, dans le cadre de la 4e édition de la caravane nationale "Un Jeune, Une Idée", organisée par Management Projets Innovation (MPI), qui se déroule du 1er au 03 juillet 2025. La cérémonie du lancement, a été marquée par la présence d'invités de marque, notamment de M. Noureddine Ouadah, ministre de l'Économie de la Connaissance, des Startups et des Micro-Entreprises, M. Mustapha Hidaoui, ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil Supérieur de la Jeunesse, et de M. Sofiane Chaib, Secrétaire d'État auprès du ministre des Affaires Étrangères, chargé de la Communauté Nationale à l'Étranger. Cet évènement, vise à encourager la création de micro-entreprises, startups et PME, dans une dynamique économique portée par une nouvelle volonté politique en faveur de la jeunesse algérienne, et à mobiliser la diaspora algérienne autour des opportunités d'investissement dans les différents secteurs économiques. Les 72 heures d'entrepreneuriat en Algérie, offre une plateforme unique pour encourager l'émergence de solutions innovantes, avec un focus particulier sur le secteur de la santé, et de l'entreprenariat féminin, et propose aussi, un programme riche en confé

AAPI

NÉCESSITÉ D'ADAPTER LES INDUSTRIES AGROALIMENTAIRES À L'ABONDANCE DES PRODUITS AGRICOLES

Le directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), Omar Rekkache, a insisté, mardi dans la wilaya de Relizane, sur la nécessité pour les industries agroalimentaires de s'adapter à l'abondance des produits agricoles.

M. Rekkache, en visite au projet d'extension de l'usine de transformation de légumes et de fruits de la société "La Belle", accompagné du président du Conseil du renouveau économique algérien, Kamel Moula, a déclaré que "les unités industrielles activant dans le secteur agroalimentaire doivent exploiter le surplus enregistré en légumes et fruits pour garantir la sécurité alimentaire et s'orienter vers l'exportation". Il a ajouté que cette visite s'inscrit dans le cadre des efforts de l'Etat pour soutenir les projets prioritaires pour l'économie nationale, notamment ceux liés au développement des industries agroalimentaires et de transformation, considérées comme des piliers fondamentaux pour atteindre la sécurité alimentaire du pays. Située dans la zone industrielle de Sidi Khettab, l'usine de la société "La Belle", entrée en exploitation fin 2022, est l'un des projets phares dans la transformation des légumes et fruits. Elle produit 876 tonnes par jour de concentré de tomate et 153,6 tonnes de concentré de fruits par jour. L'usine bénéficie actuellement d'un projet d'extension avec un investissement de plus de 15 milliards de dinars, prévoyant l'ajout de nouveaux produits alimentaires comme les confitures, la "harissa", ainsi que le conditionnement et l'emballage de légumes, entre autres. M. Rekkache et la délégation l'accompagnant ont également visité une usine de fabrication de panneaux isolants et de chambres sahariennes "Souipanel", avec une capacité de production annuelle de 1.000 unités, ainsi que l'unité "Kitchen Steel", spécialisée dans la fabrication d'ustensiles de cuisine. Le Directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement a signalé que 143 projets d'investissement ont été enregistrés au niveau du guichet unique décentralisé de la wilaya de Relizane, pour une valeur globale estimée à 50,5 milliards de dinars, devant permettre la création de 3.881 emplois directs. Ces projets sont principalement concentrés dans les secteurs des services, de l'industrie, du bâtiment et des travaux publics, a précisé M.Rekkache, ajoutant que 241 demandes d'investissement ont été recensées, dont la majorité dans le secteur industriel, ce qui reflète un intérêt croissant pour l'investissement dans la wilaya, en raison de ses atouts et des facilités offertes par les autorités locales.

APS

LES FUSIONS-ACQUISITIONS MONDIALES, PORTÉES PAR DES TRANSACTIONS DE PLUS GRANDE ENVERGURE AU PREMIER SEMESTRE, ATTIRENT LES BANQUIERS POUR LES MÉGA-TRANSACTIONS

Les fusions-acquisitions du premier semestre de cette année n'ont pas été à la hauteur des espérances des banquiers d'investissement, mais une vague de transactions importantes en Asie et un regain d'optimisme sur les marchés américains pourraient ouvrir la voie à des méga-transactions. Les incertitudes du marché liées à la guerre commerciale menée par le président américain Donald Trump, aux taux d'intérêt élevés et aux tensions géopolitiques plus larges ont entravé, sans toutefois complètement faire dérailler, ce que les banquiers anticipaient comme une année record pour les fusions-acquisitions mondiales, selon les négociateurs. La politique tarifaire de Trump, lancée par son autoproclamé « Jour de la Libération » le 2 avril, a refroidi les marchés et repoussé plusieurs transactions et introductions en bourse aux trimestres suivants. « On s'attendait à une forte activité de transactions au premier semestre 2025, mais en réalité, nous ne l'avons pas constatée », a déclaré Tommy Rueger, co-directeur mondial des marchés de capitaux actions chez UBS, que Dealogic a classé 9e en termes de revenus sur les marchés de capitaux actions, selon les données préliminaires du 1er janvier au 27 juin. Les entretiens avec plus d'une douzaine de banquiers de premier plan témoignent d'une confiance croissante quant à la fin des turbulences sur les marchés. Les nouveaux records de clôture des indices S&P 500 et Nasdaq ont ravivé l'optimisme quant à une activité de fusions-acquisitions encore plus soutenue au second semestre, selon les négociateurs. « De nombreuses transactions, suspendues, vont reprendre », a déclaré Ivan Farman, co-directeur mondial des fusions-acquisitions chez Bank of America, classée 3e en termes de revenus globaux de banque d'investissement et 5e en fusions-acquisitions dans le classement de Dealogic depuis le début de l'année. « Je suis optimiste pour le second semestre. » Il y a des raisons d'être optimiste, affirment les négociateurs, la reprise des marchés et l'assouplissement des politiques anti-trust de Trump ouvrant la voie à des transactions plus importantes. « La probabilité de transactions très importantes, peut-être supérieures à 50 milliards de dollars, a augmenté par rapport à l'année dernière », a déclaré John Collins, co-directeur mondial des fusions et acquisitions chez Morgan Stanley, qui se classait au quatrième rang des banques d'investissement en termes de revenus de commissions et au troisième rang pour les opérations de fusions et acquisitions. Près de 2 140 milliards de dollars de transactions ont été signées entre le 1er janvier et le 27 juin, soit une hausse de 26 % par rapport à la même période l'an dernier. Une partie de cette hausse provient toutefois d'Asie, où l'activité a plus que doublé pour atteindre 583,9 milliards de dollars. En Amérique du Nord, l'activité transactionnelle a atteint 1 040 milliards de dollars entre le 1er janvier et le 27 juin, soit une hausse de 17 % par rapport au premier semestre de l'année dernière, selon les données préliminaires de Dealogic. La volatilité du marché, mesurée par l'indice VIX (.VIX), ouvre un nouvel onglet, a chuté à des niveaux indiquant que les investisseurs se sentent plus en sécurité aujourd'hui. « Il est clair que la dynamique continue de s'intensifier, ouvrant la voie à des transactions plus importantes. Les investisseurs sont plus optimistes qu'il y a un mois et commencent à mettre leurs décisions en œuvre », a déclaré Philip Ross, vice-président de la banque Jefferies. Avec le calme retrouvé sur les marchés, les investisseurs institutionnels commencent à se tourner à nouveau vers les actions et de plus en plus d'entreprises avancent dans leurs projets d'introduction en bourse, reportés plus tôt ce trimestre.

MORAL BOOSTING

Quelques transactions importantes ont contribué à remonter le moral du marché au plus fort de la crise tarifaire, notamment l'acquisition par Global Payments, pour 24,25 milliards de dollars, d'une société de traitement de cartes et de services de gestion de comptes en avril. Charter Communications (CHTR.O) a conclu un accord en mai pour acquérir son concurrent privé Cox Communications pour 21,9 milliards de dollars. Le fabricant d'équipements américain Chart Industries (GTLS.N) et Flowserve Corp (FLS.N) ont convenu de fusionner, valorisant l'entreprise combinée à environ 19 milliards de dollars. Selon Dealogic, 17 528 transactions ont été signées au cours du premier semestre de cette année, contre 20 583 à la même période l'an dernier. Cependant, les transactions de cette année étaient plus importantes, ce qui a fait grimper leur valeur totale. Les données montrent une augmentation de 62 % du nombre de transactions de plus de 10 milliards de dollars par rapport à la même période l'an dernier. Les transactions en Asie ont été un point positif. L'activité globale de fusions et acquisitions a atteint 583,9 milliards de dollars au cours des six premiers mois, contre 269,9 milliards de dollars il y a un an. Prise en charge par le Japon et la Chine, la région a représenté 27,3 % de l'activité mondiale de fusions et acquisitions, gagnant plus de 11 points de pourcentage par rapport à la même période l'an dernier. Certaines des transactions les plus importantes de la région ont été réalisées dans la région Asie-Pacifique. Toyota Motor (7203.T), ouvre un nouvel onglet, a annoncé le 3 juin son intention de privatiser l'un de ses fournisseurs pour 33 milliards de dollars. Le 16 juin, un consortium mené par la National Oil Company d'Abou Dhabi (ADNOC) a lancé une opération de rachat en numéraire de Santos (STO.AX), deuxième producteur pétrolier australien, pour un montant de 18,7 milliards de dollars. L'Asie a également contribué à la hausse des émissions mondiales d'actions malgré la volatilité des marchés, le volume global ayant progressé de près de 8 % pour atteindre 350 milliards de dollars par rapport à la même période l'an dernier.

Reuters

LE DOLLAR S'AFFAISSE, L'OPTIMISME SUSCITÉ PAR LES ACCORDS COMMERCIAUX AMÉRICAINS RENFORÇANT LES PARIS SUR UN ASSOUPLISSEMENT MONÉTAIRE DE LA FED

■ Le dollar a chuté lundi face au yen et a atteint son plus bas niveau en près de quatre ans face à l'euro. L'optimisme des marchés concernant les accords commerciaux américains a renforcé les paris sur des baisses de taux d'intérêt anticipées de la Réserve fédérale. Le dollar a également stagné près de son plus bas niveau en quatre ans face à la livre sterling et de son plus bas niveau en plus de dix ans face au franc suisse, après que la Maison Blanche se soit rapprochée d'un accord avec la Chine, tandis que le Canada a supprimé une taxe sur les services numériques pour relancer des négociations bloquées. Les investisseurs ont interprété le témoignage du président de la Fed, Jerome Powell, devant le Congrès américain la semaine dernière comme accommodant, après qu'il a déclaré que des baisses de taux étaient probables si l'inflation ne flambait pas cet été en raison des droits de douane. Les paris sur une baisse d'au moins un quart de point d'ici septembre ont augmenté à 91,5 %, selon l'outil FedWatch du CME Group, contre environ 83 % une semaine plus tôt. Le comité de fixation des taux de la Fed se réunira également le mois prochain, mais pas en août. Une série de rapports économiques sont attendus aux États-Unis cette semaine, notamment un rapport clé sur l'emploi qui pourrait influencer les anticipations du marché quant à la prochaine décision de la banque centrale. « La balance des risques reste orientée à la baisse pour le dollar, mais nos prévisions d'un ralentissement progressif de l'emploi et d'une hausse de l'inflation dans les mois à venir suggèrent que les marchés ont dépassé les prévisions de taux accommodantes », a déclaré Francesco Pesole, stratégiste FX chez ING. Pesole a déclaré que toute déception concernant les données cette semaine pourrait déclencher une nouvelle vague de ventes de dollars. Le dollar a également été affecté par les attaques répétées de Donald Trump contre Powell, après que le président américain a déclaré vendredi qu'il «serait ravi » que le président de la Fed démissionne avant la fin de son mandat en mai. Trump a également déclaré vouloir abaisser le taux directeur de 4,25 % à 4,5 % à 1 % dès maintenant, et a réitéré son intention de remplacer Powell par un président de la Fed plus accommodant. Les investisseurs suivent également de près le projet de loi massif de réduction d'impôts et de dépenses de Trump, actuellement examiné par le Sénat, qui pourrait alourdir la dette nationale de 3 300 milliards de dollars sur dix ans, selon les estimations du Congressional Budget Office. L'indice du dollar, qui mesure la monnaie américaine par rapport à six principales devises, est en passe de connaître sa plus forte baisse sur les six premiers mois à un an depuis le début de l'ère du flottement libre des monnaies au début des années 1970. L'indice est resté stable à 97,183, se maintenant proche de son plus bas niveau en plus de trois ans, atteint la semaine dernière.

Reuters

LA GRANDE-BRETAGNE, LA FRANCE ET L'ALLEMAGNE CONDAMNENT LES « MENACES » CONTRE LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'AIEA

La Grande-Bretagne, la France et l'Allemagne ont condamné lundi ce qu'elles ont qualifié de menaces contre le directeur général de l'AIEA, l'organisme de surveillance nucléaire des Nations Unies, après qu'un journal iranien radical a déclaré que le directeur général de l'AIEA, Rafael Grossi, devrait être jugé et exécuté en tant qu'agent israélien. « La France, l'Allemagne et le Royaume-Uni condamnent les menaces contre le directeur général de l'AIEA, Rafael Grossi, et réitèrent leur plein soutien à l'Agence et à son directeur général dans l'exercice de leur mandat », ont déclaré les ministères des Affaires étrangères de ces trois pays dans un communiqué conjoint. « Nous appelons les autorités iraniennes à s'abstenir de toute mesure visant à mettre fin à leur coopération avec l'AIEA. Nous exhortons l'Iran à reprendre immédiatement sa pleine coopération, conformément à ses obligations juridiquement contraignantes, et à prendre toutes les mesures nécessaires pour garantir la sûreté et la sécurité du personnel de l'AIEA », ont-ils ajouté. Les trois pays européens sont parties à un accord nucléaire de 2015 avec l'Iran. Leur déclaration commune ne précise pas les menaces proférées contre Grossi, mais elle fait suite à un article du journal iranien Kayhan, connu pour ses positions radicales et étroitement associé au Guide suprême, l'ayatollah Ali Khamenei, qui accusait Grossi d'entretenir des liens avec le Mossad, l'agence de renseignement israélienne. Le journal affirmait que si Grossi entrait en Iran, il devrait être jugé et condamné à mort. Les responsables iraniens n'ont pas publiquement approuvé cet article. L'ambassadeur d'Iran auprès des Nations Unies, Amir Saeid Iravani, a déclaré qu'aucune menace ne pesait sur Grossi. Le ministre des Affaires étrangères, Abbas Araqchi, a déclaré que Grossi n'était actuellement pas le bienvenu en Iran, l'accusant d'avoir mené des « actions malveillantes » et joué un « rôle regrettable » qui avait conduit le parlement iranien à voter la suspension de la coopération avec l'AIEA. Les responsables iraniens accusent depuis longtemps l'AIEA d'avoir fourni à Israël la justification de sa campagne de frappes aériennes de 12 jours contre l'Iran, qui a débuté le 13 juin, un jour après que le conseil d'administration de l'AIEA a déclaré que l'Iran violait ses obligations conventionnelles. « Les récits trompeurs ont des conséquences désastreuses, Monsieur Grossi, et exigent des comptes », a déclaré le porte-parole du ministère iranien des Affaires étrangères, Esmaeil Baghaei, le 19 juin. Lundi, l'Iran a déclaré qu'on ne pouvait pas s'attendre à ce qu'il garantisse la sécurité des inspecteurs de l'AIEA aussi rapidement après que ses sites nucléaires ont été touchés par des frappes israéliennes et américaines dans le cadre d'une guerre qui s'est terminée par un cessez-le-feu la semaine dernière. « Comment peuvent-ils s'attendre à ce que nous garantissions la sûreté et la sécurité des inspecteurs de l'agence alors que les installations nucléaires pacifiques de l'Iran ont été attaquées il y a quelques jours ?» a déclaré Baghaei lors d'une conférence de presse. Baghaei a déclaré que le projet de loi parlementaire appelant le gouvernement à cesser sa coopération avec l'AIEA avait été approuvé par le Conseil des gardiens, un organe de sécurité contrôlé par des personnes nommées par le Guide suprême, et que son application était désormais obligatoire. « On ne devrait pas s'attendre à ce que l'Iran accepte ses obligations au titre du Traité de non-prolifération nucléaire (TNP) alors que l'organisme de surveillance nucléaire de l'ONU n'a pas condamné les attaques contre les sites nucléaires iraniens », a déclaré Baghaei.

Reuters

Publicité

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
AGENCE NATIONALE DE L'AMELIORATION ET DU DEVELOPPEMENT DU LOGEMENT
DIRECTION REGIONALE D'ALGER OUEST
Cité 540 logements AADL BT « D »Brakni W.Blida.
N° Identification fiscale : 000016001405697
A.A. D. L

PROGRAMME DE LOGEMENTS LOCATION-VENTE

AVIS D'ANNULATION

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES

N° 181 / DRAO / -AADL-2025 du 10-06-2025

Conformément aux dispositions de l'article N° 49 de la loi N° 23-12 du 05 Août 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et aux articles N° 73 et 161 du décret présidentiel N° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public. La Direction Régionale Alger Ouest de l'Agence Nationale de l'Amélioration et du Développement du logement AADL, informe l'ensemble des candidats ayants participés à L'avis d'Apple d'offre nationale ouvert avec exigence de capacités minimales **N°181/DRAO/AADL/2025 Du 10/06/2025,** relatif à L'étude géotechnique de l'assiette de terrain du projet de 1500 logements location-vente en tce avec locaux a usage commercial, professionnel et conciergeries y compris les travaux de viabilisation sis à affroun commune de affroun, wilaya de blida « Tranche 185 000 Zone 02 »

Publié dans les quotidiens nationaux اخبار اليوم le **11/06/2025 et Transaction le 10/06/2025, est annulé**

TRANSACTION D'ALGERIE N° 4972/03-07-2025 ANEP N°25 16022 238

الجمهورية الجزائرية الديموقراطية الشعبية
République Algérienne Démocratique et Populaire
وزارة السكن والعمران والمدينة
Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville
ديوان الترقية والتسيير العقاري لولاية تيزي وزو
Office de Promotion et de Gestion Immobilière de la wilaya de Tizi Ouzou

MISE EN DEMEURE N°01

ENTREPRISE	ADRESSE DE L'ENTREPRISE	N° DU MARCHE APPROUVE LE	PROJET	SITE
SARL BIAR ETZI ALGERIA	Coopérative El Baraka Lot 419 N°02 Bir Khadem Wilaya D'ALGER.	107/2024 Du 01/07/2024	80 LOGEMENTS PUBLICS LOCATIFS PROGRAMME LPL 2023.	TIZI GHENIFF

- Vu l'ordre de service de démarrage des travaux de réalisation **N° 158/2024** notifié à l'entreprise **le 01/07/2024.**
- Vu le retard considérable enregistré dans l'avancement physique des travaux ;
- Vu le manque des moyens humains, matériels et matériaux de constructions sur le chantier ;
- Vu le non-respect du planning tracé pour l'achèvement total des travaux.

Une mise en demeure est adressée à l'entreprise pour renforcer le chantier en moyens humains et matériels et approvisionner régulièrement le chantier en matériaux de construction, dans un délai ne dépassant pas **dix (10) jours** à compter de la date de publication de cette mise en demeure dans le bulletin officiel (BOMOP) ou dans la presse nationale.

Dans la négative, l'Office sera contraint d'appliquer les mesures règlementaires en vigueur.

TRANSACTION D'ALGERIE N° 4972/03-07-2025 ANEP N°25 16022 199

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HABITAT DE L'URBANISME ET DE LA VILLE

DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
DE LA WILAYA DE TIZI OUZOU
NIF : 001315019036056

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHE

Conformément aux dispositions de l'article 46 de la loi N°23-12 du 18 Moharrem 1445 correspondant au 05 août 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et conformément à l'article 65 alinéa 2du décret présidentiel n° 15-247 du 16 Septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, la Direction des Equipements Public de la wilaya de TIZI-OUZOU informe les soumissionnaires ayant participés à l' ***AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITE MINIMAL N° 37 / DEP/2025 DU 28/05/2025 portant Projet : Réalisation d'une école primaire type 02 au niveau du site des 1080 LLVPOS N°08 ET 09, Commune DRAA EL MIZAN, Wilaya de TIZI-OUZOU (cités d'habitat intégrées 2025).***

Qu'à l'issue de l'évaluation des offres techniques et financières, l'attribution provisoire s'est effectuée comme suit :

ENTREPRISE	Note Technique /40pts	Montant De l'offre DA/TTC	Montant corrigé DA/TTC	Délai	N.I.F
SARL IAMRANENE BATIMENT Gérant IAMRANENE HAKIM	29,00	185915363,62	185 904 653,62	06 mois	000615004621266

A cet effet, et conformément à l'article 56 de la loi N°23-12 du 18 Moharrem 1445 correspondant au 05 août 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et conformément à l'article 82 alinéa 04 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 Septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public invite les soumissionnaires désirant s'informer des résultats de l'évaluation de leurs offres techniques et financières de se rapprocher de nos services dans un délai de 03 jours à partir de sa première publication.

Tout soumissionnaire contestant le choix opéré par le service contractant peut introduire un recours dans les 10 jours qui suivent la date de parution du présent Avis dans les quotidiens nationaux et le BOMOP auprès de l'autorité compétente.

TRANSACTION D'ALGERIE N° 4972/03-07-2025 ANEP N°25 16022 298

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIERE DE BOUIRA
وزارة السكن والعمران والمدينة
ديوان الترقية والتسيير العقاري للبويرة

DIRECTION GENERALE

MISE EN DEMEURE N°01

A L'entreprise : ETB TCE ZEGADI YOUCEF
dont le siège social est à Bir Kasd Ali Wilaya de Bordj Bouarreridj
Détentrice du Marché N° 024 En Date du 09-12-2024

Ayant pour objet : Réalisation de 40 Logements Promotionnels Aides LPA II (DGSN) avec 11 logements promotionnels libres à BOUIRA en Lot : TCE y compris VRD

- Vu la loi **N°23-12** du **05/08/2023** fixant les règles générales relatives aux marchés publics.
- Conformément au décret exécutif **N°21-219** du **20-05-2021** portant l'approbation du cahier des clauses administratives générales applicables aux marchés publics de travaux.
- Conformément au décret présidentiel **N°15-247** du **16 septembre 2015** portant réglementation des marchés et de délégation de service public.
- Vu le marché visé par la commission des marchés publics de l'office sous le N° **024** en date **09-12-2024** concernant le projet de réalisation des **40 Logements Promotionnels Aides LPA II (DGSN) avec 11 Logements Promotionnels Libres à BOUIRA** lot : **TCE y compris VRD** pour un montant de marché : **188 122 594.05 DA/TTC** conclu avec l'entreprise **ETB TCE ZEGADI YOUCEF** dont le siège social est à **Bir Kasd Ali Wilaya de Bordj Bouarreridj**
- Vu l'ordre de service en date du **15-12-2024** sous le **N° 964/2024** portant démarrage des travaux objet du marché notifié à l'entreprise **ETB TCE ZEGADI YOUCEF** en date du **15-12-2024**
- Vu les délais de réalisation qui est de **Seize (16) mois.**
- Vu les procès verbaux du chantier établis par le bureau d'études, notamment du **26-02-2025, 06-03-2025, 11-03-2025 et du 16-03-2025,** demandant l'installation d'un bureau de chantier et d'accélérer la cadence des travaux et de renforcer le chantier par la main d'œuvre qualifié et adéquate.
- Vu la faible cadence des travaux conformément aux procès verbaux de chantier qui stipulent que le chantier est en manque de matériaux de construction et en moyens humains nécessaires, approuvés par le bureau d'étude en date du **01-06-2025, 04-06-2025, 11-06-2025 et 15-06-2025**
- En application de l'article 19 du marché **024** en date du **09-12-2024** qui stipule la résiliation du marché.
- Vu les article **149-150-151-152** du décret présidentiel **N°15-247** du **16/09/2015** portant réglementation des marchés et des délégation des services publics.
- Vu l'article **119** du décret exécutif **N°21-219** du **20/05/2021** portant l'approbation du cahier des clauses administratives générales applicables aux marchés publics de travaux.
- Vu les articles **90, 91, 92 et 93** de la **loi N° 23/12** du **05-08-2023** fixant les règles générales relatives aux marchés publics et les délégations de service public.

L'entreprise **ETB TCE ZEGADI YOUCEF** dont le siège social est à **Bir Kasd Ali Wilaya de Bordj Bouarreridj,** est mise en demeure de :

- Installer un bureau de chantier équipé pour permettre aux éléments chargés du suivi et contrôle des travaux, d'exécuter leurs missions dans les meilleures conditions.
- Accéléré la cadence des travaux.
- Renforcer le chantier en moyens humains qualifié.
- Approvisionner le chantier en matériaux nécessaires, conformément aux normes techniques en vigueurs.

Et ceci dans un délai de **huit (08) jours** à compter de la date de publication de la présente mise en demeure ; Faute de quoi les mesures coercitives prévues par la réglementation en vigueur seront appliquées.

TRANSACTION D'ALGERIE N° 4972/03-07-2025 ANEP N°25 16022 368

RELIZANE

M. GHRIEB ŒUVRE À LA RELANCE DES PROJETS INDUSTRIELS CONFISQUÉS DANS LES PLUS BREFS DÉLAIS

■ Le ministre de l'Industrie, Sifi Ghrieb, a souligné, dimanche soir dans la wilaya de Relizane, que son département œuvre à relancer, dans les plus brefs délais, tous les projets industriels confisqués. Dans une déclaration à la presse, lors de sa visite d'inspection dans la wilaya, le ministre a affirmé que "sur instruction du président de la République, M.Abdelmadjid Tebboune, le ministère de l'Industrie travaille à la relance de tous les projets industriels confisqués, au service de l'économie nationale". M.Ghrieb a précisé que ses visites dans les différentes wilayas s'inscrivent dans le cadre des "efforts et engagements du ministère de l'Industrie visant à relancer l'activité industrielle et à valoriser les actifs industriels confisqués et récupérés, conformément aux orientations du président de la République, qui visent à développer une base industrielle efficace et durable, notamment dans les Hauts Plateaux et les régions de l'intérieur du pays". Au cours de cette visite, le ministre a inspecté le projet d'une cimenterie dans la commune d'El Kalâa, ainsi qu'un complexe de l'industrie agroalimentaire actuellement rattaché au groupe public Agrodiv, deux structures figurant parmi les biens confisqués dans le cadre de la lutte contre la corruption. La visite de M.Ghrieb s'est poursuivie avec l'inspection du complexe textile "Tayal", situé dans la zone industrielle de Sidi Khettab.

APS

TIARET

UN GUIDE STRATÉGIQUE DE L'INDUSTRIE NATIONALE EN COURS D'ÉLABORATION

Le ministre de l'Industrie, Sifi Ghrieb, a annoncé, à Tiaret, que son département s'attèle à l'élaboration d'un guide stratégique de l'industrie nationale à l'effet de promouvoir ce secteur. Lors de sa visite d'inspection dans la wilaya, le ministre a expliqué que "ce guide repose sur l'élaboration de fiches techniques précises sur les produits importés, afin d'orienter les investissements vers leur production locale, dans l'objectif de réduire la facture des importations et de soutenir l'économie nationale". A ce propos, M.Ghrieb a réaffirmé le soutien du gouvernement aux investisseurs qui apportent une réelle valeur ajoutée à l'économie nationale, précisant que son ministère "œuvre en coordination avec celui du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations à mettre fin à l'importation de tout produit fabriqué localement, en application des directives du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à encourager l'investissement local et à limiter les importations". Au siège de l'entreprise Izdihar spécialisée dans la fabrication de portes et fenêtres en PVC, le ministre a salué les efforts déployés par cette société, qui a atteint un taux d'intégration de 85 %, grâce à la mise en place d'une unité de production de matière première PVC et d'une autre dédiée à la fabrication des fenêtres et des portes. Une autre unité de production d'accessoires utilisés dans ce domaine sera ouverte dans trois mois, ce qui permettra à l'entreprise d'atteindre un taux d'intégration de 100 %, indique-t-on, sachant que l'entreprise exporte déjà vers plusieurs pays arabes et africains, dont la Mauritanie, le Ghana, la Tunisie et le Gabon. Par ailleurs, le ministre a inspecté l'Entreprise nationale de transformation des produits longs (ENTPL) et a supervisé la signature d'une convention de transfert de propriété de l'usine de briques de Frenda (bien économique récupéré par l'Etat) au groupe industriel des ciments d'Algérie (GICA), en application des instructions du président de la République visant à relancer les entreprises saisies dans le cadre de la lutte contre la corruption.

Réalisation d'un réseau électrique de près de 178 km pour la wilaya déléguée de Ksar Chellala

Un projet visant à renforcer l'approvisionnement en électricité de la wilaya déléguée de Ksar Chellala (Tiaret), portant réalisation d'un réseau de 177,98 km, a été mis en service, récemment, a annoncé Lazreg Benmazouza, directeur de la distribution de Sonelgaz à Tiaret. M. Benmazouza a souligné, lors d'une rencontre avec la presse consacrée à la présentation des activités de l'entreprise et du plan de préparation pour l'été 2025, que «ce projet s'inscrit dans le cadre d'un programme spécial dont a bénéficié la wilaya déléguée en mars 2024. «Ce programme concerne les communes de Ksar Chellala, Zemalat Emir Abdelkader, Hamadia, Rechaïga et Bougara», a-t-il fait savoir. Dans le cadre de ce programme, deux lignes électriques moyennes tensions (MT) de 30 kilovolts ont été réalisées à Zemalat Emir Abdelkader et dans la région de El-Faràa, sur une distance totale de 57,48 km. Une unité supplémentaire a également été installée pour augmenter les départs au niveau de la station de transformation de Ksar Chellala, ainsi qu'un régulateur de tension de 30 kilovolts sur la ligne de la région de Touilila, a souligné le responsable, qui a ajouté que le réseau électrique moyenne tension a été réaménagé et rénové sur une distance de 120,5 km. «Cet investissement, dont le montant s'élève à 707,2 millions de dinars, a permis d'éliminer les coupures et les perturbations récurrentes dans les communes de la wilaya déléguée, en plus d'avoir amélioré la qualité du service au niveau des exploitations agricoles et des unités industrielles», a fait observer le directeur de la Distribution de Sonelgaz Tiaret.

APS

BOUIRA/ ANGEM

UNE CINQUANTAINE D'ARTISANES AU SALON LOCAL DE LA FEMME ET DES FAMILLES PRODUCTIVES

Une cinquantaine de femmes artisanes bénéficiaires d'aides à travers les différents dispositifs de soutien à l'emploi, ont pris part au Salon local de la femme et des familles productives, organisé, à Bouira, a-t-on appris auprès de l'Agence nationale de gestion du microcrédit (ANGEM). Ce salon, qui a enregistré la participation de 55 femmes rurales et artisanes, a été inauguré par le wali Abdelkrim Laâmouri au niveau de la maison de la culture Ali Zaâmoum, en présence de responsables du secteur de l'emploi ainsi que des organismes de soutien à l'emploi, dont l'ANGEM, l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (NESDA), la Caisse nationale d'assurance chômage (CNAC). "Nous avons organisé plusieurs expositions dédiées notamment à l'artisanat ainsi qu'aux projets menés à bien par les femmes rurales venues des communes de Guerrouma, Bouderbala ainsi que de Bouira", a expliqué à l'APS le directeur local de l'ANGEM, M. Soudani El-Hadj. Présent à l'ouverture du salon, le directeur de l'emploi, Boudjnah Boualia, a souligné de son côté que cette manifestation "s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des instructions des hautes autorités du pays visant à encourager la femme productive au niveau local afin qu'elle contribue activement au processus du développement socio-économique du pays". Au cours de cette manifestation, des conventions de partenariat ont été signées entre l'ANGEM et l'Université Akli Mohand Oulhadj et la direction de l'emploi. Les autorités locales de la wilaya ont remis à cette occasion des décisions de versements d'aides financières au profit de 16 femmes artisanes formées au Centre de développement de l'entreprenariat, ainsi qu'au niveau de la Chambre de l'artisanat et des métiers (CAM) de la wilaya, selon les organisateurs.

APS

iOS 26

APPLE A ENCORE DEUX NOUVELLES FONCTIONS NON DÉVOILÉES SOUS LE COUDE

iOS 26 n'a pas encore révélé tous ses secrets. Apple a présenté les principales nouveautés lors de la WWDC, mais a volontairement omis d'en évoquer certaines, sans doute parce qu'elles n'étaient pas encore prêtes. Trois semaines après avoir présenté officiellement iOS 26 lors de sa WWDC annuelle, Apple a ouvert les vannes de la deuxième bêta développeur du système d'exploitation de l'iPhone. Celle-ci corrige, entre autres, les erreurs de jeunesse de la toute première mouture d'iOS 26. Outre une certaine amélioration de la stabilité, cette deuxième bêta rectifie le principal défaut de la nouvelle interface Liquid Glass. La firme de Cupertino a ainsi renforcé l'effet de flou du Centre de contrôle, améliorant ainsi la lisibilité des icônes. Mais iOS 26 n'a pas encore dévoilé tous ses secrets. Apple aurait en effet volontairement omis de dévoiler certaines nouveautés qu'elle présenterait un peu plus tard dans l'année.

Deux nouvelles fonctions d'iOS 26 n'ont pas encore été annoncées

D'après le journaliste de Bloomberg Mark Gurman, généralement bien informé quand il s'agit d'Apple, la firme de Tim Cook aurait encore deux nouveautés majeures à annoncer pour iOS 26. Selon lui, si Apple est passé outre pendant la WWDC, c'est uniquement parce que ces nouvelles fonctionnalités, toujours en cours de développement, ne seraient pas encore prêtes. Apple aurait visiblement préféré jouer la prudence pour éviter l'effet de déception. L'entreprise ne voulait a priori pas revivre le scénario de l'an dernier, alors que certaines nouveautés majeures qu'elle avait annoncées, comme Apple Intelligence, avaient été retardées de plusieurs mois avant d'être déployées chez les utilisateurs. Apple aurait ainsi omis de présenter la traduction en direct via les AirPods. Si l'entreprise a bien évoqué une fonction de traduction en temps réel dans ses applications Téléphone, FaceTime et Message, elle n'a pas du tout parlé de sa disponibilité sur les AirPods. Toujours en cours de développement, cette fonction devrait permettre d'entendre en temps réel, la traduction d'une conversation que vous pouvez avoir avec une personne parlant dans une autre langue. L'autre fonction qu'Apple n'a pas encore dévoilée est la possibilité de synchroniser les informations de connexion d'un Wi-Fi public, proposé par exemple dans un hôtel ou une salle de sport. Concrètement, cela permettrait de se connecter une seule fois sur un appareil Apple pour que tous les autres soient connectés en même temps. D'après Gurman, plusieurs indices liés à cette fonction seraient d'ailleurs déjà présents dans le code d'iOS 26.

01Net

Windows 11

POURQUOI LA MISE À JOUR 25H2 NE PÈSERA QUE 1 MO

Windows 11 25H2, la prochaine mise à jour du système d'exploitation de Microsoft sera une mise à jour très mineure. Microsoft vient de le confirmer sur son site Web. Microsoft vient d'annoncer que la mise à jour 25H2 de Windows 11 était d'ores et déjà disponible pour certains membres Insider. Une chose est en tout cas certaine, comme les indices le laissaient penser depuis quelques mois, la prochaine version de Windows 11 sera bien une évolution mineure de 24H2. Et pour cause, la mise à jour de 25H2 de Windows 11, dont le déploiement devrait intervenir à partir du mois d'octobre, utilise les mêmes bases que Windows 11 24H2.

Windows 11 25H2 pèsera mois d'un mégaoctet

La prochaine mouture de Windows 11 doit introduire quelques changements notables. Parmi ceux-ci, on retiendra plus particulièrement l'arrivée d'un nouveau menu Démarrer, ou encore d'un nouveau module d'économie d'énergie adaptatif censé booster l'autonomie des PC Portables. Malgré l'apparente importance de ces nouveautés, la mise à jour 25H2 ne devrait pas être trop longue à télécharger, ni à installer, sur votre machine. Et pour cause, cette mise à jour fait partie de la même branche que Windows 11 24H2. Concrètement, Windows 11 25H2 et Windows 11 24H2 partagent le même code. Toutes les nouveautés à venir dans la mise à jour 25H2 sont en effet déjà présentes dans Windows 11 24H2. Microsoft explique sur son site que les nouvelles fonctionnalités qu'elle développe pour Windows 11 25H2, sont directement incluses dans le code de Windows 11 24H2 à chaque mise à jour lorsqu'elles sont prêtes. Elles ne sont toutefois pas activées, et restent donc « dormantes » dans le code de l'OS. Lorsque tout sera prêt, Microsoft n'aura alors qu'à déployer un simple package d'activation (fichier eKB, pour Enablement Package), la mise à jour 25H2 pour que la machine soit à jour. Ce fichier, qui ne pèsera presque rien, se chargera simplement de modifier les indicateurs dans le code des nouvelles fonctions dormantes dans 24H2 pour les activer. Après un redémarrage de votre PC, celui-ci sera automatiquement à jour en version 25H2 avec les nouvelles fonctionnalités. Comme le rapporte WindowsLatest, le fichier de mise à jour de Windows 11 25H2, qui ne fait qu'activer les fonctions dormantes présentes sur 24H2, pourrait peser moins d'un mégaoctet.

01Net

Google Maps

CE CHANGEMENT D'INTERFACE NE VA PAS PLAIRE À TOUT LE MONDE

■ Google Maps simplifie la création de listes collaboratives grâce à une nouvelle interface de partage. Mais tout le monde n'y trouvera pas son compte. Lancée en 2023, la possibilité de créer des listes collaboratives sur Google Maps permettait aux utilisateurs de compiler ensemble les lieux à visiter. Pratique en vacances ou pour planifier une sortie entre amis, cette fonction est désormais plus visible grâce à une refonte du menu de partage. Une bonne idée sur le papier, mais qui ne plaira pas forcément à tout le monde.

Une interface plus claire pour les listes collaboratives

Jusqu'ici, ajouter un lieu à une liste partagée dans Google Maps n'était pas vraiment intuitif. Il fallait d'abord sélectionner l'endroit, cliquer sur « Partager », puis dénicher l'option « Ajouter à une liste », souvent noyée parmi d'autres choix. Google a donc revu sa copie dans la version 25.26.01.774458481 de l'application, en mettant l'accent sur cette fonctionnalité. Dorénavant, lorsqu'un lieu est sélectionné, appuyer sur le bouton « Partager » affiche un nouveau menu simplifié, avec trois options principales : « Partager ce lieu », « Copier le lien » et « Partager via une liste collaborative ». L'objectif est clair : faire comprendre plus facilement qu'une liste à plusieurs peut être créée dès qu'on partage un lieu. Cette nouvelle présentation est en cours de déploiement et nous la voyons déjà sur notre Google Pixel 9 sous Android 16.

Une simplification… qui complique certaines actions

Si cette évolution met davantage en avant une fonctionnalité utile, elle ne fait pas que des heureux. Car cette simplification s'accompagne aussi d'une légère perte de souplesse. Partager un lieu avec un contact ou via une application devient un peu plus long, puisqu'il faut désormais passer par deux étapes au lieu d'une pour parvenir au même résultat qu'avant. Certains utilisateurs regrettent déjà l'ancienne version du menu, qui proposait en un coup d'œil plusieurs modes de partage. D'autant que la fonction de création de liste existait déjà: Google aurait sans doute pu simplement mieux la nommer ou la positionner, plutôt que de modifier tout le fonctionnement du menu. N'hésitez pas à nous dire ce que vous en pensez en commentaire.

01Net

Condition générales de banque

1-PARTICULIERS

A-LA BANQUE AU QUOTIDIEN	
Frais de gestion et de tenue de compte	
Ouverture de compte et délivrance de chéquier	Gratuit
Ouverture de compte sur livret	Gratuit
Tenue de compte devises	Gratuit
Tenue de compte courant	450/trimestre
Tenue de compte CEDAC	600/trimestre
Procuration/mandataires	500
Clôture de compte	Gratuit
B-LES OPERATIONS EN ALGERIE	
1-les encaissements	
operation de caisse et de portefeuille au crédit	
Versement espèce dans l'agence domiciliataire (Titulaire ou Tiers)	Gratuit
Versement espèce effectué dans une autre agence Société Générale Algérie (Titulaire 1% ou Tiers)	0,1% (Min 1000, Max 10 000)
Virement reçu d'une autre agence Société Générale Algérie	Gratuit
Virement reçu autres banques	Gratuit
Virement reçu (CCP/ trésor public / trésor Wilaya)	Gratuit
Virement reçu ARTS	1 000
Encaissement de chèque tiré sur une autre banque	200
Encaissement de chèque sur l'étranger	4500 + Frais du correspondant
Encaissement de billet à ordre	Sur caisses: 120 Sur banque: 320
Remise de billet à ordre à l'encaissement	240 par billet à ordre
Remise de billet à ordre à l'escompte	450 par remise
2-Les règlements	
Opérations de caisse et de portefeuille au débit	
opération de virements	
Virement de compte à compte même agence	Gratuit
Virement ordonne en faveur d'un client d'une autre agence Société Générale Algérie	Gratuit
Virement ordonné en faveur d'un client d'une autre banque et CCP	220
Emission de virement ARTS	1000 jusqu'à 1 Million 1500 pour les montants supérieurs à 1 Million
Ouverture de dossier de virements permanents	Gratuit
Virements permanents même agence	Gratuit
Virements permanents autre agence	Gratuit
Virement devise ordonné sur autre banque par compensation	1100
Opérations sur chèques	
Emission de chèque de banque pour un client Société Générale Algérie	850
Emission de chèque de banque pour un non client Société Générale Algérie	1 500
Annulation de chèque de banque	800
Paiement de chèque à un tiers au guichet (retrait espèces)	Gratuit
Ouverture de dossier de rejet de chèque auprès de la centrale des impayés	3 000
Retour chèque impayé inter agence	Gratuit
Retour chèque impayé autre banque	300
Rejet chèque pour motif défaut de provision	1 250
Rejet de chèque pour autre motif (y compris lettre d'injonction)	600
Opposition sur chèque/ chéquier	700
Autres	
Retraits espèces auprès de l'agence domiciliataire pour tout montant	Gratuit
Retraits espèces aux guichets d'une autre agence Société Générale Algérie	Jusqu'à 250 000 : 200 Au-delà : 350
Mise à disposition dans une autre agence Société Générale Algérie	1500 1 000
Allocation touristique	
3-Autres services	
Virement reçu Western Union	Frais payés à l'envoi par l'expéditeur
Réception de virement par i-transfert	5 Euro (à la charge du récepteur)
4- Rémunération et gestion de trésorerie	
Dépôts, en devises	
Compte devise à vue et à terme (min 3 mois)	Taux fixé trimestriellement par la Banque d'Algérie
Dépôts en dinars	
Dépôts à terme et Bons de Caisse	Rémunération en fonction des conditions du marché*

***Les intérêts sont servis semestriellement et leurs toux sont progressifs p or paliers de montants**

Epargne Meftah	
Frais d'abonnement	Gratuit
Virement de compte à compte même agence	Gratuit
Virement ordonné en faveur d'un client d'une autre agence	Gratuit
Rémunération de l'épargne	
Compte Epargne Kenzi	2 % /An
Compte Epargne Kenzi +	Jusqu'à 20 Millions DZD : 1,75 % l'An > 20 Millions DZD et < 50 Millions DZD : 2,2 % l'An > 50 millions DZD : 2,8 % l'An
Compte Epargne Logement Rezki	2%/An
Compte Epargne Logement Rezki +	2%/An (le montant des intérêts est doublé dans la limite de 1million de DZD, si le compte est maintenu au min 5 ans)
Compte Epargne Etudes Meftah Najahi	2,5%/An
Autres services	
Opposition sur Bons de Caisse	5000/Bon
Remboursement anticipé des Bons de Caisse	Indemnisation de rupture : 1% de moins sur taux de lapériode courue
C- les opérations avec l'étranger	
Transfert devises vers l'étranger	0,25% sur le montant du transfert avec un min de 2 000 + 1 000 frais Swift
Rapatriements (tous type)	Gratuit
Opérations de change manuel : marge appliquée sur le cours de la banque d'algerie	1% max pour les opérations de change sur EUR et USD 1,25 % max pour les opérations de change sur autres devises
D- LES PRETS	
Prêt Immobilier	
Frais de dossier	1% du montant du crédit (Min 9 990, Max 100 000)
Pénalité échange impayée	Taux contractuel + 2% de pénalité + 500 de frais
E-les services de banque a distance	
SG@NET	150/ mois
SOGELINE	55/mois
MESSAGI	99/mois
F-MOYENS DE PAIEMENT	
Carte de retrait TEM TEM	
Abonnement carte TEM TEM	150 / an
Re-fabrication carte TEM TEM en cours de validité	150
Réédition du code secret carte TEM TEM	160
Carte de paiement:/relirait: CIB CLASSIC	
Abonnement carte CIB CLASSIC	350/ an
Re-fabrication carte CIB CLASSIC en cours de validité	300
Réédition du code secret carte CLASSIC	160
Carte de retrait PERLE	
Abonnement carte PERLE	350/ an
Re-fabrication carte PERLE en cours de validité	300/ an
Réédition du code secret carte PERLE	160
Carte de paiement / retrait CIB GOLD	
Abonnement carte CIB GOLO	550/an
Re-fabrication carte CIB GOLD en cours de validité	300
Réédition du code secret carte CIB GOLD	160
Opérations diverses sur carte	
Opposition sur carte	300
Résiliation de la carte à la demande du client	Gratuit
Contestation non justifiée des clients sur opérations de carte	1500
Retrait d'espèces sur distributeur Société Générale Algérie	20
Retrait d'espèces sur distributeur autre banque	25
Retrait entraînant le compte débiteur	500
Mise en exception négative	100
Levée d'exception négative	100
Consultation de solde	10 /Distributeur Société Générale Algérie
G. Frais divers	
Fax ou téléphone sur le territoire national	100 / page ou appel
Fax ou téléphone sur l'international	500
Photocopies	50 / feuille
Recherche de document (moins d'un an)	1000 /dossier
Recherche de document (plus d'un an)	3 000 /dossier
Duplicata (avis de débit, crédit...)	150/avis
Relevé de compte trimestriel envoyé par courrier	Gratuit
Relevé de compte supplémentaire retiré au guichet	250/ Relevé
Attestation (tous types)	2 500
Saisie Arrêt reçue	2 100
Avis à Tiers Détenteur	2 100
Frais d'authentification de signature	1500
Ouverture dossier succession	5 000

Une journée d'étude à El Tarf

LA TRANSITION NUMÉRIQUE DANS LE SECTEUR DE LA JUSTICE ET LES DÉFIS DE L'IA

"La transition numérique dans le secteur de la justice et les défis de l'intelligence artificielle" ont constitué, à El Tarf, le thème d'une journée d'étude à l'initiative de la Cour de justice de la wilaya. Les participants à cette rencontre tenue au siège de la Cour ont souligné que la transition numérique dans le secteur de la justice constitue "un levier essentiel pour améliorer le service public et le rapprocher davantage du citoyen". Dans son intervention intitulée "la transition numérique du secteur de la justice en Algérie, réalités et défis", le directeur de la prospective et de l'organisation à la direction générale de la modernisation de la justice du ministère de la Justice, Mustapha Moudjadj, a considéré qu'"il faut utiliser l'intelligence artificielle comme outil d'aide à l'amélioration de la performance judiciaire sans pour autant le substituer à la ressource humaine", mettant l'accent sur la dimension humaine du secteur de la justice. L'intervenant a indiqué que "plusieurs initiatives pionnières ont été adoptées en la matière dont le recours à la technique des procès à distance permettant d'accélérer le traitement des affaires et de réduire les contraintes liées, notamment au déplacement des justiciables vers les tribunaux". De son côté, le procureur général près la cour de justice d'El Tarf, Mohcine Chekhad, a inscrit cette rencontre dans le cadre des efforts de l'Etat visant à numériser le secteur de la justice de sorte à être en adéquation avec les réformes globales que connait le service public. La rencontre a été marquée par la présentation de plusieurs communications dont celles du Dr. Amar Bendjeda de l'université Larbi Ben M'hidi d'Oum El Bouaghi sur "l'avenir de la justice à l'ère de l'intelligence artificielle : considérations juridiques et éthiques" et du Dr. Abdelmadjid Ben Mechiche, directeur de la maison de l'intelligence artificielle de l'université Chadli Bendjedid d'El Tarf, sur "la protection des données et de la vie privée lors du recours à l'intelligence artificielle".

APS

NAAMA

LANCEMENT ET INAUGURATION DE PLUSIEURS PROJETS DE DÉVELOPPEMENT

■ Plusieurs projets de développement ont été lancés et d'autres inaugurés, dans la commune de Kasdir (wilaya de Nâama), à l'occasion de la célébration du 63e anniversaire du recouvrement de la souveraineté nationale, a-t-on appris auprès des services de la wilaya. Dans ce cadre, le wali de Nâama, Lounes Bouzegza, accompagné des autorités locales et de membres de la famille révolutionnaire, a procédé à l'inauguration d'un terrain de proximité de football dans la localité de Abdelmoula, dont la pelouse a été revêtu de gazon synthétique. Des travaux d'aménagement ont été réalisés pour une enveloppe budgétaire de 24 millions DA, a-t-on indiqué. Les autorités de la wilaya ont mis en service une Maison de jeunes à Kasdir, qui sera encadrée par une équipe spécialisée pour offrir divers services éducatifs, artistiques et récréatifs aux jeunes de la région. A cette occasion, le nouveau siège de cette collectivité locale a également été inauguré, a-t-on fait savoir de même source. Le nouveau siège abrite différents services administratifs et une salle de conférences, ainsi que le service biométrique de la commune, ce qui devra améliorer la qualité du service public pour les citoyens. Par ailleurs, le coup d'envoi a été donné pour plusieurs projets d'aménagement urbain, de rénovation du réseau d'alimentation en eau potable (AEP) et d'aménagement de deux places publiques dans le centre de Kasdir. Les autorités ont aussi inspecté les travaux de réalisation d'une piscine de proximité, dont le taux d'avancement des travaux atteint environ 70 %, ainsi qu'un centre de stockage de céréales d'une capacité de 50.000 quintaux, dont la réception est prévue à la fin du mois de juillet.

APS

Foncier agricole à Batna

REMISE DE 34 ACTES DE CONCESSION À DES AGRICULTEURS

Au total, 34 actes de concession ont été remis, à Batna à autant d'agriculteurs dans le cadre de la loi n10-03 du 15 août 2010 fixant les conditions et les modalités d'exploitation des terres agricoles du domaine privé de l'Etat, et ce, lors d'une cérémonie organisée au siège de la wilaya. Le wali, Mohamed Benmalek, a indiqué, à cette occasion, que cette opération qui permet de convertir le droit de jouissance permanent en droit de concession a été effectuée en application des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à parachever l'assainissement du foncier agricole "avant la fin de l'année 2025" afin de stimuler l'investissement agricole et réaliser un développement durable aux plans local et national. Pour sa part, le directeur local de l'Office national des terres agricoles (ONTA), Samir Benmessaoud, a précisé que les actes de concession ont été remis à des agriculteurs activant dans 3 exploitations agricoles collectives couvrant une superficie totale de plus de 600 hectares dans la commune de Ras El Ayoun et consacrés essentiellement à la céréaliculture, exploités jusque-là sans base juridique. L'opération permet aux bénéficiaires d'être éligibles à plusieurs avantages liés, principalement, aux aides de l'Etat, aux prêts bancaires et à des partenariats M. Benmessaoud a ajouté qu'à la fin de l'année dernière, 15 agriculteurs de différentes régions de la wilaya avaient bénéficié d'actes de concession dans le cadre de la même loi, en attendant la remise ''avant la fin de l'année'', de 25 autres actes à des travailleurs de la terre activant dans plusieurs filières agricoles. L'opération a été favorablement accueillie par les agriculteurs bénéficiaires qui ont saisi cette opportunité pour faire part de leurs préoccupations au wali. Des responsables des directions de l'agriculture, du domaine national, de l'ONTA et de la chambre de wilaya de l'agriculture ont assisté à la cérémonie.

APS

Condition générales de banque

2-PROFESSIONNELS

A- LA BANQUE AU QUOTIDIEN	
Frais de gestion et de tenue de compte	
Ouverture de compte et délivrance de chéquier	Gratuit
Commissions de mouvements de compte sur compte en dinars DZD	0,05 calculée sur le mouvement débiteur commercial enregistré sur le compte (Plafond : 12 000/ Trimestre)
Tenue de compte devises	Gratuit
Tenue de compte CEDAC	1000 Trimestre + 0,05 % calculé sur le mouvement débiteur commercial enregistré sur le compte (Plafond : 3500 / Trimestre)
Tenue de compte INR	2 000 / Trimestre
Arrêtés de compte (frais fixes)	250/mois
Procuration/mandataires	500
Clôture de compte	Gratuit

B-LES OPERATIONS EN ALGERIE	
1-Les encaissements	
Opérations de caisse et de portefeuille au crédit	
Versement espèce dans l'agence domiciliataire (Titulaire ou Tiers)	Gratuit
Versement espèce effectué dans une autre agence Société Générale Algérie (Titulaire ou Tiers)	0,1% (Min 1000, Max 10 000)
Virement reçu d'une autre agence Société Générale Algérie	Gratuit
Virement reçu autres banques	Gratuit
Virement reçu (CCP/ trésor public / trésor Wilaya)	Gratuit
Virement reçu ARTS	Gratuit
Encaissement de chèque tiré sur les caisses Société Générale Algérie	Gratuit
Encaissement de chèque tiré sur une autre banque	220
Encaissement d'effets tirés sur les caisses Société Générale Algérie	300/effet
Encaissement d'effets sur autre banque	300/effet
Remise d'effets	300/effet
2-Les règlements	
Opérations de caisse et de portefeuille au débit	
Opérations de virements	
Virement de compte à compte même agence	Gratuit
Virement ordonné en faveur d'un client d'une autre agence Société Générale Algérie	100
Virement ordonné en faveur d'un client d'une autre banque et CCP	220
Emission de virement ARTS	0,05% (Min 1500, Max 5 000)
Ouverture de dossier de virements permanents	1000 / Par ouverture de dossier
Virements multiples vers une autre banque ou CCP	20/ bénéficiaire
Forfait sur opération de virements multiples	500
Virement devise ordonné sur autre banque par compensation	1 100
Vir Express	300
Opérations sur chèques	
Emission de chèque de banque pour un client Société Générale Algérie	850
Emission de chèque de banque pour un non client Société Générale Algérie	1500
Annulation de chèque de banque	800
Ouverture de dossier de rejet de chèque auprès de la centrale des impayés	3 000
Retour chèque impayé inter agence	Gratuit
Retour chèque impayé autre banque	Gratuit
Rejet chèque pour motif défaut de provision	1 250
Rejet de chèque pour autre motif (y compris lettre d'injonction)	600
Opposition sur chèque/ chéquier	1200 / Opposition
Autres	
Retraits espèces auprès de l'agence domiciliataire pour tout montant	Gratuit
Retraits espèces aux guichets d'une autre agence Société Générale Algérie	Gratuit 1000 si retrait > 50 000
Mise à disposition dans une autre agence Société Générale Algérie	1500
Effet remis à l'escompte par client Société Générale Algérie retourné impayé	2200
Effet émis par client Société Générale Algérie retourné impayé	2200
Effet remis à l'encaissement par client Société Générale Algérie retourné impayé	1200
Allocation en devises pour missions professionnelles à l'étranger	5000 / An pour constitution du dossier + 1000 par personne

3- Rémunération et gestion de trésorerie	
Dépôts en devises	
Compte devise à vue et à terme (min 3 mois)	Taux fixé trimestriellement par la Banque d'Algérie
Dépôts en dinars	
Dépôts à terme et Bons de Caisse	Rémunération en fonction des conditions du marché*

Les intérêts sont servis semestriellement et leurs toux sont progressifs par paliers de montants

Autres services	
Opposition sur Bons de Caisse	5 000 / Bon
Remboursement anticipé des Bons de Caisse	Indemnisation de rupture : 1% de moins sur taux de la période courue

C- Les opérations avec l'étranger	
1-Commissions diverses	
Domiciliation Import Marchandises	3 00
Domiciliation Import Services	3 000
Domiciliation Export	3 300
Annulation Domiciliation	Gratuit
Transfert en exécution de tous types de règlements (y compris transfert de dividende) et opération de change commercial	0,25% avec min 2500 DZD + 2500 DZD de frais de Swift + 0,10% sur le montant du transfert (Commission due réglementairement à la BA, taux actuellement en vigueur)
Rapatriement en exécution de tous types de règlements	2000
Commission sur rapatriement de fonds - Opérations courantes et non courantes	1% Max, pour les opérations de change sur Euro et USD 1,25% Max. pour les opérations de change sur autres devises
Encaissement de chèque sur l'étranger	1500 + frais de courrier
2. Crédit documentaire	
Import	
Ouverture d'un crédit documentaire	3000 + 2500 frais de Swift
Modification ou annulation	3000
Engagement CREDOC à vue ou avec différé de règlement	0,25% par trimestre mobile indivisible sur le montant provisionné avec min 2500 0,65% par trimestre mobile indivisible sur le montant non provisionné avec min 2500
Levée de document si conforme	Gratuit
Frais de correspondant	Selon les conditions du correspondant
Rémunération de la provision sur crédit documentaire	Selon les conditions réglementaires
Export	
Confirmation	Taux négocié selon risques pays et banque (min 8 500/Trim.)
Notification de l'ouverture	5 000
Modification ou annulation	5000 + 4 500 frais Swift
Annulation d'un crédit documentaire confirmé	6000 + 4 500 frais Swift
Examen et envoi des documents	5 000

Condition générales de banque

2-PROFESSIONNELS

3. Remise documentaire	
Import	
Ouverture d'une remise documentaire	Gratuit
Commission d'acceptation	3000
Modification /Annulation	Gratuit
Export	
Ouverture d'une remise documentaire	5 000
Modification	5 500
Annulation	2 500
Envoi de documents à la banque du tiré	0,1% (min. 1000) + frais de courrier
Avis de sort	3000 + 4500 de frais de swift
4- Garanties internationales - Émission d'une garantie ou d'une Standby	
Lettre de crédit	0,25% par trimestre mobile indivisible sur le montant provisionné avec min 2500 0,65% par trimestre mobile indivisible sur le montant non provisionné avec min 2500
Frais de réémission d'une garantie contre garantie par une banque étrangère de premier ordre	Selon risque de contrepartie
D-Opérations de financement	
Etude de réactualisation des dossiers administratifs et financiers hors dossier financement structuré	1% (Min 20 000, Max 150 000)
Introduction d'une Demande de Concours Ponctuels –DCP	1% (Min 5 000, Max 50 000)
Prise de garantie	Gratuit
Crédit Moyen Terme	Taux de base Société Générale Algérie + Marge
Financement leasing	Simulation de gré à gré selon montant et durée
Découvert autorisé	Taux de base Société Générale Algérie + Marge
Crédit Spot (mobilisable par tirage billets à 90 jours max)	De gré à gré (selon montant/ durée)
Intérêts débiteurs sur compte (non autorisé)	Taux de base Société Générale Algérie + 5%
Frais sur dépassement solde	325 / Opération Max 1 625 /Jour
Escompte sur traite	Taux de base Société Générale Algérie + Marge
*Le nombre de jours calculé pour l'escompte est égal au nombre de jours	
Avance sur facture ou sur marché (Max 90 jours)	Taux de base Société Générale Algérie + Marge + 3 000 par avance pour Cash Pharm: Taux de base Société Générale Algérie+ Marge + 1000 par avance
Actes préétablis sur cautions	4 000
Actes établis par Société Générale Algérie sur cautions	6 500
Avals	3 500
Caution / aval provisionnée à 100%	1% par an /perçu par trimestre civil indivisible (min 2 500)
Caution / aval provisionnée partiellement	2% par an/perçu par trimestre civil indivisible (min de 2 500)
Caution / Aval non provisionnée	4% par an/perçu par trimestre civil indivisible (min de 2 500)
Gestion d'un compte capital	15 000
Autorisation de crédit consenti (tout type d'engagement)	Gratuit
Non-utilisation du crédit consenti (tout type d'engagement)	Gratuit
Pénalité échéances impayée	Crédit à moyen terme : Taux contractuel + 5% + 5 000 de frais Avances sur factures et crédit Spot : Taux contractuel + 2% + 5 000 de frais
Dossier simplifié (prou. À 100%)	0,1% (Min 15 000, Max 100 000)

E.Les services de Banque à distance	
SG@NET	750/Mois
SOGELINE PRO	185/Mois
Messagi PRO	270/mois
Messagi PRO Swift	240 / Mois
F-Monétique	
Installation du Terminal de Paiement Électronique "TPE"	Gratuit
Location du TPE	1500 Mois
Location du TPE GPRS	2 300 Mois
Frais de transaction	-montant de la transaction <2000 :2 -montant de la transaction >2000: 6
G. Frais divers	
Fax ou téléphone sur le territoire national	100/Page ou appel
Fax ou téléphone sur l'international	500/Page ou appel
Photocopies	50 / Feuille
Recherche de document (moins d'un an)	1000/Dossier
Recherche de document (plus d'un an)	3 000/Dossier
Duplicata (avis de débit, crédit...)	150 / avis
Duplicata de document d'immatriculation Leasing	2 000 / demande
Relevé de compte trimestriel envoyé par courrier	Gratuit
Relevé de compte supplémentaire retiré au guichet	200/ relevé
Location d'une boîte à courrier	2 500 / An
Attestation tout type (sauf attestation de solvabilité)	2 500
Attestation de solvabilité	20 000
Saisie Arrêt reçue	5 500
Avis à Tiers Détenteur	5 500
Dossier introduit par Société Générale Algérie auprès de la Banque d'Algérie pour le compte du client	Selon la nature et la complexité du dossier (Min 10 000)

COTATION COMMERCIALE D'OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN

Cours du : 18 Janvier 2023
Valeur : 20 Janvier 2023

BASE	DEVISES		COURS ACHAT	COURS VENTE
1	USD	US DOLLAR	135.9145	135.9295
1	EUR	EURO	146.8964	146.9670
1	GBP	POUND STERLING	167.3824	167.4421
100	JPY	JAPANESE YEN	103.9102	103.9614
1	CNY	CHINESE YUAN	20.0727	20.0785
1	CHF	SWISS FRANC	147.5407	147.6211
1	CAD	CANADIAN DOLLAR	101.7172	101.7589
1	DKK	DANISH KRONE	19.7484	19.7535
1	SEK	SWEDISH KRONA	13.0987	13.1058
1	NOK	NORWEGIAN KRONE	13.7790	13.7847
1	AED	UAE DIRHAM	36.9986	37.0108
1	SAR	SAUDI RIYAL	36.1812	36.1900
1	KWD	KUWAITI DINAR	444.6009	444.7955
1	TND	TUNISIAN DINAR	44.5257	44.9732
1	MAD	MOROCCAN DIRHAM	13.3719	13.3734
1	LYD	LIBYAN DINAR	28.4376	28.5830
1	MRU	MAURITANIAN OUGUIYA	3.7775	3.7779
1	SDR	SPEC. DRA. RIGHTS	183.3146	183.3146

Source banque d'algerie